

ZEPH. NAULT, imprimeur

Le Naturaliste Canadien
Université Laval. Québec

ARTHABASKA, JEUDI, 17 OCTOBRE 1940

No. 45

L'hon. Adélar Godbout prêche l'union des races

A l'occasion de l'inauguration de la première coopérative de jus de pomme et de cidre de la province, le premier ministre Adélar Godbout faisait un appel en faveur d'une plus grande harmonie entre les deux grandes races du Québec. Il a prévenu qu'un pays ne peut devenir grand si l'esprit de clocher est encouragé. Le premier ministre déclara que Français et Anglais doivent travailler, le main dans la main, pour le plus grand bien et pour le développement de notre Canada, le vôtre et le mien.

"Quiconque en ce moment ne reconnaît pas que nous devons tout à la Couronne anglaise et ne sait pas que c'est la Grande-Bretagne et la Grande-Bretagne seulement qui combat seule aujourd'hui pour la liberté et la chrétienté est un traître", dit le premier ministre.

Une foule de plusieurs centaines de personnes applaudit le premier ministre lorsqu'il énuméra les vertus et les lacunes de la population de la province en général.

"Cessons de nous plaindre, dit-il. Cessons de dire toujours : les Anglais ont ceci, les Anglais ont

cela. Ce n'est pas en répétant cette plainte que nous arriverons à quelque chose, et ce n'est pas par de mesquines jalousies que nous améliorerons les relations dans notre pays."

L'hon. M. Godbout dit que l'éducation doit devenir plus pratique qu'elle ne l'a été dans le passé et il préconise l'orientation professionnelle afin que la jeunesse soit mieux adaptée. Le premier ministre observe que les Américains sont gens très pratiques et que les Canadiens doivent avoir une éducation leur permettant de rivaliser avec leurs voisins pour obtenir de nouveaux marchés.

L'hon. M. Godbout a profité de l'occasion pour dénoncer le préjugé qui veut que les politiciens étaient de la "canaille" ne recherchant que leurs intérêts personnels. Personnellement, il souhaiterait que les trois semaines qui précèdent une élection soient plutôt une sorte de retraite fermée où chacun ferait un examen de conscience et étudierait les moyens de contribuer le plus efficacement au progrès du pays. "Pour ma part, dit-il, je fais de la politique seulement trois semaines tous les quatre ans."

Chez les Anciens du C.C.A.-V.



M. J. RENÉ CLOUTIER, président général de l'Association des Anciens Elèves des Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska-Victoriaville, et M. F. EDOUARD ALAIN, président de la Section des Bois-Francis, qui présideront, avec leurs épouses, la soirée de famille de dimanche soir prochain, au Collège.

Tous les Anciens élèves des Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaska-Victoriaville de la région des Bois-Francis se sont donnés rendez-vous, avec leurs épouses ou amies, pour dimanche soir prochain, à 8 h. alors que sera donnée la première soirée du nouveau conseil de la section, présidée par le major F.-Edouard Alain.

Cette soirée débutera par une partie de cartes. La table d'honneur sera formée de M. et Mme René Cloutier et de M. et Mme Fidèle-E. Alain, le premier, président général de l'Association, et le second, président de la section des Bois-Francis.

Inutile de vous rappeler que cette soirée est pour les Anciens seulement et leurs compagnes. Ces derniers voudront bien apporter leurs jeux de cartes. Les marqueurs seront fournis gratuitement.

L'entrée est gratuite et grâce à la générosité des confrères il y aura de nombreux prix à gagner.

Nous ne doutons pas que tous les Anciens de la région voudront profiter de cette circonstance pour venir passer une agréable soirée et revivre quelques heures dans les lieux de leur enfance. De plus, ils y rencontreront leurs anciens maîtres à qui ils sont redevables, pour une bonne part, de leurs succès dans la vie.

Ceux qui auraient des tables à cartes sont priés de les apporter.

PETIT COURRIER D'EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

Opérations de sauvetage... Harwich.—Il y a eu 1,108 opérations de sauvetage sur les côtes d'Angleterre et d'Irlande au cours de la première année de guerre. Les canots ont sauvé 2,300 vies du naufrage, 20,000 livres sterling ont été payées en diverses récompenses aux sauveteurs.

Localités plus spacieuses...

Londres.—Les bureaux de recrutement du général de Gaulle en Angleterre sont devenus trop exigus pour le nombre de volontaires qui arrivent de tous les coins du monde afin de s'enrôler dans les troupes de Français libres. Ces bureaux, situés auparavant dans Olympia, sont maintenant déménagés au 25 de la rue Gordon, Bloomsbury, W. C. 1, Londres.

Les éclats de verre...

Londres.—Le ministre de la Sécurité intérieure, en Angleterre, a demandé aux marchands de retirer du commerce les produits alimentaires qui se trouvaient dans des vitrines ou montres pendant les bombardements. On avertit aussi les ménagères de prendre soin que les produits qu'elles préparent aux repas ne contiennent pas d'éclats ou de poussière de verre.

Entente malgré tout...

Londres.—Le premier numéro d'une revue illustrée et bilingue

LE CANADA EN GUERRE

Au camp d'entraînement...

30,000 jeunes Canadiens, de 21 à 24 ans, sont partis pour les camps d'entraînement militaire où ils séjourneront trente jours en uniforme, en vertu de la loi de la mobilisation. Dans les 14 camps de la province de Québec où les conditions géographiques exigent une plus grande décentralisation, on compte environ 9,500 recrues. Dans les 10 camps de l'Ontario, le nombre des recrues est d'environ 9,200. Dans la région de Québec, les recrues s'entraîneront à Valcartier, Levis-Lauzon, Rimouski, Chicoutimi, Montmagny et Megantic; dans la région de Montréal, à Farnham, Joliette, Huntingdon, Sherbrooke, St-Jérôme, Sorel, St-Hyacinthe et Valleyfield.

Pour les autres provinces, le nombre de camps est proportionnel au chiffre de la population. On en compte 5 dans les provinces maritimes; 3 au Manitoba; 2 en Saskatchewan, 3 en Alberta et 2 en Colombie-Britannique, soit 39 dans tout le Canada.

30 jours seulement...

Le ministre de la Défense nationale vient de réaffirmer, à la suite d'interprétations fantaisistes sinon malveillantes qu'on a données dans certains journaux à sa récente entrevue avec les journalistes, que la durée de l'entraînement militaire n'excéderait pas trente jours.

Aumôniers temporaires...

Des aumôniers temporaires sont attachés aux centres d'entraînement militaire. Les commandants de district nommeront ces aumôniers temporaires quand les aumôniers du service actif aux dépôts de leurs districts militaires ne seront pas assez nombreux ou encore quand l'éloignement du centre d'entraînement empêchera ces aumôniers du service actif d'y exercer leur ministère. Autant que possible on nommera des aumôniers habitant dans la région.

Les nôtres dans l'armée...

Le lieutenant-colonel Georges-Alexandre-Henri Trudeau, anciennement du district militaire No. 5 de Québec, commande, à l'heure actuelle, le district militaire No. 12 de Regina, Saskatchewan. Par ce fait même, le lieutenant-colonel Trudeau est l'officier-commandant du plus grand camp d'entraînement militaire dans l'ouest du pays, à Dundurn, Sask.

Simplification...

Un changement important vient d'être effectué dans la désignation officielle des troupes canadiennes. En parlant désormais de ces troupes, on n'emploiera plus les expressions de "Milice active non permanente" ou autres; on dira tout simplement l'armée canadienne. Il y aura l'active et la réserve.

Des dragueurs de mines...

Le ministère des Approvisionnements vient de commander la construction de six autres dragueurs de mines dans un chantier maritime de Montréal. Cette commande porte à 98 le nombre de vaisseaux de guerre compris dans le programme de construction pour le compte de la Marine du Canada, soit 34 dragueurs de mines et 54 corvettes. Le montant total des sommes affectées à ce programme dépasse maintenant les \$60,000,000.

La construction...

En treize mois de guerre, 479 contrats de construction pour des ouvrages de défense ont été accordés par le gouvernement, au montant total de \$62,900,000.

AUTRES ACTIVITES

Banquet aux huîtres à Montréal

M. J.-Arthur Provencher, président du Comité de Réception et des Activités sociales, de la Section Montréal, nous apprend que la vente des billets pour le Banquet aux huîtres, à l'hôtel Pennsylvania, le 2 novembre prochain, va très bien. Les Anciens de la région qui désirent se rendre à ce banquet peuvent se procurer des billets en s'adressant à M. J.-R. Ducharme, au bureau de l'Union ou à sa résidence privée, au No. 15a, rue Du Marché, Victoriaville.

La Voix du C. C. V.

Elle a été adressée à tous les Anciens dont le Collège avait les adresses. Ceux qui ne l'aurait pas reçue sont priés d'adresser leur demande au Frère Médéric, secrétaire de l'Association, Collège Commercial, Victoriaville.

UNE LETTRE D'UNE ABONNEE A NOTRE JOURNAL DEPUIS CINQUANTE ANS

Chaque semaine, nous recevons plusieurs lettres de renouvellement d'abonnement d'anciens résidents du comté qui nous ont continué leur encouragement depuis soixante, cinquante, quarante et trente années. Nous sommes heureux, aujourd'hui de publier celle de Madame Luc Levasseur, de Cloquet, Minn.

Cloquet, Minn., 9 oct. 1940. L'Union des Cantons de l'Est, Arthabaska, P. Q.

Messieurs,

Je vous inclus deux dollars

pour l'abonnement de votre journal que je reçois depuis 50 ans. Je ne veux pas l'abandonner aussi longtemps que mes yeux me permettront de le lire.

Votre dévouée,

Madame Luc Levasseur.

Note de la Rédaction.—Madame Levasseur est la sœur de feu M. Léonce Nault, autrefois boucher sur la rue Notre-Dame à Victoriaville. Nous remercions Madame Levasseur et sommes assurés que son exemple sera suivie.

CONVOICATIONS

A Victoriaville

Ce soir, à 8 h. assemblée de l'exécutif du Syndicat du Meuble, dans les salles des Syndicats Catholiques.

Le 21, assemblée générale du Syndicat des Métiers de la Construction, à 8 h. au même endroit.

Le 23, à 8 h. assemblée de l'exécutif du Syndicat du Vêtement, au même endroit.

MM. Carteron et de Dampierre...

Vichy.—M. Edouard Carteron, ancien consul général de France à Montréal, qui était devenu ministre plénipotentiaire de 2e classe hors cadres, et délégué à la Résidence générale du gouvernement tunisien, a été promu à la première classe et maintenu hors cadres. L'Officiel qui nous annonce cette nomination en date du 29 août dernier, nous fait également part de la promotion de M. de Dampierre, ancien ministre à Ottawa qui devient aussi ministre plénipotentiaire de première classe.

Cartes de Souhaits

DE Noël et du Jour de l'An

IMPRIMÉES À VOTRE NOM

• • • • •

Sujets canadiens et autres

Modeles exclusifs

• • • • •

VENEZ FAIRE VOTRE CHOIX

DES MAINTENANT

• • • • •

A Victoriaville, nos abonnés et leurs amis pourront choisir leurs Cartes et donner leurs commandes en s'adressant à

M. J.-RODOLPHE DUCHARME
15 A, Rue du Marché Tél. 513

• • • • •

LA LIBRAIRIE de "L'UNION"

ARTHABASKA, P. Q.



CULTIVATEURS!

Pourquoi fertiliser vos Pâturages ?

PARCE QUE la fertilisation permet de réduire d'au moins cinquante pour cent l'étendue en pâturage, libérant ainsi une superficie proportionnelle pouvant être affectée à d'autres cultures.

PARCE QUE l'argent investi en engrais chimiques pour la fertilisation d'automne des pâturages est plus que remboursé par le surplus de lait, dès la première année. Son effet dure au moins trois ans.

Vous pouvez vous procurer immédiatement le 0-16-6 pour fertilisation des pâturages en vous adressant à

La
Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Princeville, P. Q.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Perrault & Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault, Rue de l'Eglise
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C.R.
L'HONORABLE WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L.,
Procureur Général de la Province de Québec.
Tél. Bell et Local

Chateaugay Perrault
Docteur en droit
AVOCAT
Edifice Transportation
12 St-Jacques Ouest
Chambre 420 - MONTREAL
Tél.: PL 8601 - Rés.: AT 7474
De l'étude légale
Blissonnetta, Plamard & Perrault

JOHN F. WALSH, C. R.
AVOCAT
Bureau: En face du Bureau de Poste
ARTHABASKA, P. Q.
12 mai 1 an

ROLAND PROVENCHER
B.A., LL.B.
AVOCAT
Edifice PIROLI
187A, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE
Téléphone 588
129 août 1 an.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY
B.A., LL.B.,
NOTAIRE
Syndic Licencié de faillites.
Vérificateur autorisé par la Commission Municipale.
PRINCEVILLE, P. Q.
1er fév. 40 1 an

JOSEPH HOULE
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.
11 janv. 1 an

JEAN-MARIE FEENEY
B.A., L.S.C.,
NOTAIRE
Cessionnaire du Greffe de
Me Edgar Laliberté.
WARWICK, P. Q.
1er fév. 40 1 an

CARTES D'AFFAIRES

DOCTEUR C. A. GILBERT

SPECIALISTE
Yeux — Oreilles — Nez — Gorge
Examen de la vue, Ajustement de verres et montures.
197 rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE, P. Q.
Edifice Banque Canadienne Nationale.
16 fév. 1 an.

DR EDOUARD COTE

MEDICIN et CHIRURGIE
Heures de bureau: Bureau, 471
de 2.15 h. p. m. à 4 h. p. m. Résidence, 629
de 7.15 h. p. m. à 9 h. p. m. 130 Notre-Dame
Pas de bureau le dimanche. Deuxième étage, à droite.
VICTORIAVILLE, P. Q.
19 janv. 1 an.

La vente suit l'annonce, elle ne la précède jamais

HOMMES D'AFFAIRES!

Avez-vous déjà réfléchi à ce que rapporte une

ANNONCE REGULIERE

dans notre journal, le plus intéressant de la région.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST vous offre les avantages d'une publicité efficace à des prix raisonnables et cela pendant 52 SEMAINES PAR ANNEE.

Consultez-nous pour les taux et dispositions typographiques.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Editeur-propriétaire :

L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA, INC.
Arthabaska, P. Q.

ABONNEMENT : \$1.00 par an—50c. par semestre. Nécessairement d'avance

Catastrophes du chemin

"Le manque de considération pour autrui, le mépris des droits des autres usagers de la route, sont à mon avis, la cause principale des accidents de la circulation", déclarait cette semaine, M. J.-O. Tremblay, de la Ligue de sécurité de la province de Québec, vice-président en charge du comité de sécurité routière de cet organisme, au cours d'une conférence qu'il adressait ces jours derniers à une réunion de conducteurs de camions, à l'hôtel Mont-Royal.

M. Tremblay a opiné que les mules causent un très fort pourcentage des catastrophes du chemin. Ce sont les mules qui ne se laissent dépasser qu'en grognant, qui ne livrent au dépasseur que la largeur indispensable. Quand ils croisent, ils se déplacent à peine du milieu de la route. A un passage à niveau fermé depuis quelques minutes où ils arrivent le dernier, ils cherchent à prendre la tête de toutes les voitures pour repartir le premier. Dans un alignement de voitures rangées, ou dans un stationnement, ils cliquent la place retenue.

"Honte vraiment" a proféré le conférencier, "à cette autre catégorie de chauffeurs, les "punisseurs" qui—chaque fois qu'ils se font dépasser—se voient dans l'obligation de rendre la pareille au dépasseur. Honte à ces conducteurs qui, pour le simple plaisir de satisfaire un stupide esprit de vengeance risquent les vies qui se sont confiées à leurs soins et celles de tous les êtres qui circulent dans le voisinage. Si un accident grave survient pendant une de leurs folles embardées, ces imprudents n'ont-ils pas commis un homicide, et bien mérité un coup d'assommoir de la part de la police."

"Ce qu'il faudrait pour augmenter la sécurité de la circulation" a déclaré en terminant M. Tremblay, "ce serait d'entreprendre une campagne contre les mules, ou mieux une campagne de politesse, belle vertu qui semble chose inconnue dans la conduite de maints automobilistes. Manifestons donc un peu d'élémentaire courtoisie les uns envers les autres quand nous sommes au volant et nous ne tarderons pas à constater une amélioration sensible dans les taux d'accidents."

La prévention des accidents agricoles

"Il semble que ce soit un dangereux métier que de tenir les garde-manger du pays remplis d'appétissantes victuailles", prétend Me. Georges A. Savoy, vice-président de la Ligue de sécurité de la province de Québec, dans une lettre qu'il adresse cette semaine aux curés du Québec sollicitant leur coopération en faveur de la prévention des accidents agricoles. Il signale que si l'on ajoutait les accidents de la ferme aux accidents industriels, les premiers constitueraient au moins un tiers du total.

"Nos cultivateurs ne prennent pas suffisamment de précautions dans la manutention des machines aratoires", déclare M. Savoy, "et il en résulte de nombreuses blessures, de pénibles infirmités et, souvent aussi, la mort, comme, par exemple, le cas de ce cultivateur qui s'est fait tuer quand sa manche a été happée par un organe du moteur à gazoline avec lequel il actionnait une batteuse.

"Le temps des moissons est fini, il est vrai, mais il y a nombreux autres ouvrages à faire sur la ferme et quand ceux-ci requièrent l'emploi d'outils ou de machines, il faut être très prudent. Il ne convient pas d'accoupler une scie ronde à un moteur d'automobile, mais on doit plutôt se servir d'un moteur spécialement destiné à ce travail. Le moteur d'auto fait jusqu'à 2,000 tours par minute, tandis que le volant de la scie ronde n'est fait que pour rouler à 350 ou 400 tours par minute. Le résultat est que le volant se brise et est violemment projeté en morceaux dans toutes les directions, risquant de tuer l'opérateur ou quelqu'un dans son entourage."

Vu qu'il n'existe pas dans nos législations ouvrières de clauses stipulant l'inspection obligatoire des machines agricoles, il va de soi que nos cultivateurs devraient suppléer à cette carence et faire eux-mêmes l'examen de leurs instruments aratoires et des autres machines dont ils font usage, pour découvrir toute déféctuosité et faire immédiatement les réparations nécessaires. Les vieilles machines qui ne sont plus aptes à faire un travail sûr devraient être mises au rancart.

Voici quelques conseils que la Ligue de sécurité adresse aux cultivateurs sous ce rapport : "Débrayer toujours la machine avant de la graisser, de la réparer ou de la régler; ne mettez pas la machine en marche lorsque quelqu'un est à faire une de ces trois choses. Ne grimpez pas pardessus ni à travers les courroies de poulie. Ne portez jamais de vêtements en loques ou flottants, ou des gants déchirés, ou des cravates lâches autour des machines. Lisez avec soin les avertissements imprimés sur les machines. Quand le tracteur est en marche, restez sur le siège. Pour faire le remisage du foin, n'utilisez pas de vieux matériel en mauvais état, cables pourris, etc. Voyez à ce que toutes les poulies soient solidement fixées et graissez-les fréquemment. N'attachez pas vos poulies aux poteaux ou soliveaux avec de vieux morceaux de corde toute usée; une lourde fourche baladeuse pourrait ainsi tomber sur vous et vous tuer instantanément.

RALSTON DENONCE UNE FAUSSETÉ LANCÉE PAR DES JOURNAUX

Le ministre de la Défense Nationale, le colonel J.-L. Ralston, rétablit les faits au sujet de la déclaration sur l'entraînement dans les camps. — La période d'entraînement ne dépassera pas 30 jours.

Ottawa.—Dans une déclaration remise aux journaux, le ministre de la Défense, le colonel Ralston affirme que certains journaux ont faussement interprété ce qu'il avait dit aux journalistes, au sujet du service militaire du pays. Il a réaffirmé que l'on ne prolongerait

pas la période d'entraînement de 30 jours pour les hommes appelés dans les camps, en 1940.

Voici le texte de la déclaration au ministre :

"On a attiré mon attention sur le fait que les titres de certains journaux comportaient une fausse interprétation de ce que j'ai dit à la presse.

"Ce que j'ai dit, c'est qu'on nous a fait des représentations relativement aux besoins croissants d'hommes dans les industries de guerre et que toute cette question fait actuellement l'objet d'une étude attentive de la part d'un comité.

"J'ai mentionné que l'une des méthodes suggérées en vue de placer plus d'hommes à la disposition de l'industrie serait de ren-

ECHOS MONDAINS

"L'Union des Cantons de l'Est" demande aux lectrices de vouloir bien contribuer à les rendre plus intéressants et de faire de ces colonnes leurs leurs. Si des amis vous visitent, il n'y a pas de plus beau compliment à faire à vos invités que de mentionner leurs noms dans votre page locale. Nous publions aussi les fêtes de famille, parties de cartes, le tout gratuitement. Les notes doivent être signées. Venez ou téléphonez-nous, nous sommes à votre service.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

A une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux et des francs-tenanciers de la paroisse, tenue sous la présidence de M. l'abbé Alfred Bernier, curé, il a été proposé par M. Isidore De-nauld, secondé par M. Ephrem Lemieux, que le terrain voisin du cimetière, appartenant à Mgr L.-A. Côté, P.D., V.F., ancien curé, soit acheté au prix de \$500.

Proposé par M. Albert Houde, secondé par M. Albert Beauchesne, que des travaux de nivelage soient commencés immédiatement et que ces travaux soient sous la surveillance de M. Napoléon Couture. Il a aussi été décidé que les salaires à être payés, soient de 45 sous l'heure pour un homme avec 2 chevaux et 25 sous l'heure pour un homme seul.

M. Philippe Bergeron proposa que celui qui achèterait un lot aurait l'avantage de le payer entièrement en travail.

Un plan du nouveau cimetière a été dressé par M. Maurice Ducharme, marbrier, de Victoriaville.

DEVONS-NOUS NOUS CONVERTIR?

C'est le titre de la conférence que prononcera Mme Françoise Gaudet-Smet, directrice de Pay-sana, femme de lettres, écrivain de haute renommée, conférencière spécialisée dans les questions d'artisanat et d'éducation de la famille rurale, mardi soir, le 22 octobre prochain, à 8 h., à l'hôtel de ville d'Arthabaska, sous les auspices du Cercle des Fermières.

Mme Gaudet-Smet détaillera son voyage d'étude en France, en Angleterre, en Belgique et en Suisse. Elle tirera également des conclusions pratiques sur l'orientation de notre artisanat familial.

Toute la population est invitée et l'entrée est gratuite. De plus, il y aura un cadeau pour chaque famille.

ATHLONE SERA L'HOTE DE ROOSEVELT

Québec.—Les autorités de la Citadelle de Québec ont annoncé que Son Excellence le gouverneur général et la princesse Alice passeront la fin de semaine, du 19 au 21 octobre, à Hyde-Park, New-York, les hôtes du président Roosevelt.

dre les périodes d'entraînement plus longues et, par conséquent, de réduire le nombre total des hommes à être appelés pour l'entraînement durant n'importe quelle année.

"Ce n'était là que l'une des méthodes suggérées pour qu'il y ait plus de capital humain disponible pour la production de l'équipement de guerre.

"Toutes ces méthodes font l'objet d'une étude en ce moment, mais on peut dire sans réserve qu'il n'y aura pas de prolongement de 30 jours dans les camps qui seront tenus en 1940. S'il doit y avoir des changements dans les camps que l'on tiendra plus tard, une décision à ce sujet ne sera prise que lorsque l'on aura les résultats de l'étude que l'on fait en ce moment du problème du capital humain et des besoins de l'industrie des munitions et des services de guerre."

(Deux périodes d'entraînement furent projetées pour 1940: la première a commencée le 9 octobre, et la seconde vers le 20 novembre).

NOTES LOCALES

M. et Mme Philippe Alain, de Victoriaville, en visite chez M. et Mme Oscar Létourneau, dimanche.

M. Marcel Maheu, de R. C. A. F., de Québec, chez ses parents, M. et Mme Maurice Maheu, en fin de semaine.

Mme Albert Langlois et ses fils, Réal et Bertrand, de Victoriaville, chez M. et Mme J. O. Garneau, dimanche.

Mme Alfred Cloutier et sa fille, Claire, et Mlle L. Hamel, de Victoriaville, ont visité des parents et amis à Arthabaska.

Mme Marc Walsh et son bébé, de Baie Comeau, passent quelque temps chez M. et Mme John Walsh.

M. et Mme Thomas Roy et leurs enfants, de Richmond, sont retournés après une visite à Mme Alfred Roy, qu'ils ont amenée avec eux.

MM. Ernest Daigle, Richard Fleury et Chs-Ed. Lépinay, respectivement président, directeur et secrétaire du Cercle Lacordaire, sont allés à Weedon, dimanche, inaugurer un nouveau cercle Lacordaire.

Mlle Laurette Bonnetterre, de Laprairie, en visite chez M. et Mme G. Spénard, dimanche.

M. J.-S. Croteau, M. et Mme Arthur Garneau, leurs deux enfants, Colette et Claude, sont allés au pèlerinage à St-Gérard de Wolfe, hier.

M. et Mme Raoul Lemieux, de Victoriaville, M. et Mme Georges-Henri Brochu et Mlle Yvette Gaudet sont allés à Estcourt, Co. Té-miscouata, en fin de semaine.

M. Gérard Messier, de Trois-Rivières, était de passage à nos bureaux, ces jours derniers.

Mlle Liliane Pelletier, de Montréal, était l'invitée de M. Cyrille Hudon, ces jours derniers.

Mme E. J. Bergeron, de Victoriaville, de passage à nos bureaux aujourd'hui.

AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

Actes enregistrés durant le mois de septembre 1940

Testament, Edmond Bourgeois à Dame Emélia Provencher.

Décès et cert., Edmond Bourgeois à Dame Emélia Provencher.

Vente: Méric Pépin à Joseph Henri, Horton.

Vente: Rodolphe Houle à Albert Zakaib, Ste-Victoire.

Vente: Adélarde Picher à Philippe Gosselin, Bulstrode.

Vente: Timothée Messier à Armand Messier, Tingwick.

Testament: Léda Champoux à Donat Pépin, aucun immeuble.

Décès et cert.: Léda Champoux à Donat Pépin.

Vente: Edmond Roux à Donat Houle, Ste-Victoire.

Vente: Napoléon Campagna à Cyrille Campagna, Ste-Victoire.

Vente: Municipalité de Ste-Vallère de Bulstrode à Achille Marchand, Bulstrode.

Décès et Certificat: Rosalie Giroux à J. B. Filiatreault dit St-Louis, Warwick.

Donation: Maria Lafontaine-Fortier à Antonio Fortier, Stanfold.

Vente: Maurice Gagné à Lucien Bergeron, Ste-Victoire.

Mariage: Alfred Tourigny à Gilberte Couture.

Vente: Théophile Leblanc et al à Philippe Boulanger, St-Norbert.

Vente: Aimé Bergeron à Alfred Chainé, St-Paul.

Testament: Wilfrid Rheault à Dame Emérentienne Fréchette, Maddington.

Décès et certificat: Wilfrid Rheault à Dame Emérentienne Fréchette.

Décès et certificat: Alfred Tourigny à Dame Gilberte Couture, Ste-Victoire.

Testament: Aurélie Mercier à Adrien Leclerc, Princeville.

Vente: Adrien Leclerc à J. Arthur Fréchette, Stanfold.

Cession: Adrien Leclerc à Alexina Leclerc Lachance, Princeville.

Décès: Dame Florida Thibault

à Antonio Trotter, aucun immeuble.

Vente: Aleide Perreault à Léonard Poisson, Ste-Hélène.

Testament: Philippe Cantin à Dame Alphonsine Milot, Princeville.

Décès et certificat: Philippe Cantin à Dame Alphonsine Milot.

Donation: Horace Vézina à Roger Vézina, Bulstrode.

Vente: Adélarde Roy à Théophile Leblanc, St-Norbert.

Mariage: Arthur Beauchesne à Florence Picher.

Vente: J. E. Hudon à Alphonse Beaudoin, Bulstrode.

Vente: Ephrem Lemieux à André Martin, Arthabaska.

Vente: Marie-Archange Mercier-Lauzon à Mlle Hortense Lauzon, Warwick.

Vente: Dieudonné Lacerte à Arthur Constant, Horton.

Vente: Henri Pépin à D. H. Bisson, Ste-Victoire.

Vente: Daniel McMahon à Fernand McMahon, Bulstrode.

Vente: Ovide Lemieux à Omer Pothier, Ste-Victoire.

Vente: Joseph Gagnon à J. Bte Gagnon, Tingwick.

Vente: Ernest Parenteau à J. Alfred Laflamme, Tingwick.

Bail: Napoléon Campagna à Aimé Gouin, Ste-Victoire.

Bail: Edmond Perreault à Henri Pépin, Ste-Victoire.

Vente: Henri Poitras à Eugène Nadeau, 139-21 Ste-Victoire.

Donation: Alfred Dubois à Josephat Dubois, Arthabaska.

Vente: Wilfrid Laroche et al à Roméo Champoux, Tingwick.

Bail: Napoléon Campagna à Dame Anna Croteau, Ste-Victoire.

Bail: Napoléon Campagna à Maurice Croteau, Ste-Victoire.

Bail: Napoléon Campagna à Jean-Paul Croteau, Ste-Victoire.

Bail: Napoléon Campagna à Léo Croteau, Ste-Victoire.

Vente: Roméo Champoux à Joseph Paradis, Tingwick.

Vente: J.-Bte Desjardins à Rosaire Tourigny, Ste-Victoire.

Vente: Ls Philippe Auger à Oscar Gingras, Ste-Victoire.

Vente: Aimé Allard à Albert Bazin, Warwick.

Vente: Eugénie Grenier-Audet à l'abbé Edgar Laforest, ptre,

Naissances

A M. et Mme Emile Houde (Emilie,me Paris), une fille baptisée Claire-Cécile. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Carignan, Porteuse, Mlle Florence Paris.

A M. et Mme Jean-Marie Rou-Jeau (Cécile Bilodeau), un fils baptisé sous les prénoms de Jean-Marie-Benoit. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Bilodeau,

A M. et Mme Henri Lapierre (Pauline Béliveau) une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Thérèse-Monique. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Bergeron.

Warwick.

Mariage: Wilbrod Mercier et Jeannette Vidal.

Vente: Milton Nadeau à Félix Tourigny, Ste-Victoire.

Vente: Joseph Beaudet à Wilfrid Girard, Ste-Victoire.

Vente: Henri Beauchesne à Raoul Racine, Arthabaska.

Testament: Amédée Boutin à Dame Rose-Anna Moreau, Warwick.

Décès et cert.: Amédée Boutin à Dame Rose-Anna Moreau.

Vente: Paradis & Morin Ltée à Gédéon Labbé, Ste-Victoire.

Vente: Joseph Drouin à Alphonse et Albert Héon, Ste-Victoire.

Testament: Clovis Grégoire à Elmira St-Hilaire, Tingwick.

Donation: Joseph Beaudet à Gertrude Beaudet, Ste-Victoire.

Décès et Cert.: Clovis Grégoire.

Vente: Arthur Deshaies à Armand Pellerin, Tingwick.

Vente: Sinai Pouliot à Roméo Champoux, Tingwick.

Vente: Charles Carignan à Antonio Gagné, St-Norbert.

Mariage: Raymond Beaudet et Monette Hébert.

Vente: Théophile Leblanc à Hervé Leblanc, St-Norbert.

Testament: Marie-Jeanne Brindle à Johnny Desharnais, Warwick.

A SACRIFICE TANT QU'IL Y EN AURA

TOUT le STOCK de JOUETS

Comprenant :

Poupées, Parchésis, Fusils-Jouets,
Jeux divers, Sets de Vaisselle,
Hochets, Balles en Caoutchouc, etc.

VOYEZ NOTRE VITRINE



★ AUSSI ★

UN PHONOGRAPHE ORTHOPHONIQUE

"VICTOR"

Et des centaines de beaux Records.

La LIBRAIRIE de "L'UNION"
ARTHABASKA, P. Q.

La colonne de beauté
dirigée par
Cousine Blanche
Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



GRAINS DE BEAUTE "SIGNES" ET VERRUES

Un grain de beauté bien placé rehausse la blancheur du teint, ajoute du "piquant" à l'apparence d'une femme—malheureusement, ces grains se nichent parfois aux endroits les plus... importuns.

Il n'y a guère que la chirurgie ou des traitements à l'aiguille électrique—douloureux et souvent coûteux — pour faire disparaître les "signes", taches de naissance et grains de beauté mal placés.

Par contre, il y a les verrues... Il arrive fréquemment que des personnes ayant, autrement, de jolies mains, les voient abîmées par la présence de verrues qui sont causées par un virus filtrant et, notez bien ceci, sont contagieuses. Ce sont, en réalité, de petites tumeurs.

Quand on a des verrues aux mains, il faut éviter les caustiques (tels que les savons de ménage, l'eau de javelle, etc.) de toutes manières.

Il ne faut pas tenter de les déraciner en les grattant ou les ponçant sans quoi on s'expose à infecter les chairs saines avoisinantes et à laisser des trous sur l'épiderme que rien ne pourra faire disparaître. Ceci est surtout grave quand les verrues sont sur le visage...

Le meilleur procédé de destruction de ces empuissants bobos, ce sont les rayons X ou l'émission électrique de haute fréquence. Malheureusement, il n'existe pas partout des cliniques d'électrothérapie.

Lorsqu'on ne peut avoir recours aux raquations électriques dispendieuses et pas accessibles à toutes, l'usage journalier d'un badigeonnage avec un corricide qui n'est pas trop fort, est souvent efficace. Après quelques applications, on peut déraciner la verrue. Naturellement, ces badigeonnages doivent être faits avec le plus grand soin pour que le liquide ne touche que la verrue, surtout s'il s'agit de

visage. L'application de corricide sur les mains exige moins de soins.

Il existe, en pharmacie, nombre de corricides mais il faut s'assurer que la préparation employée ne contient pas de sublimé ou autre liquide corrosif.

Une fois la verrue enlevée, il faudra, pendant un certain temps, soigner la surface qu'elle occupait pour la faire redevenir lisse et ferme—une crème fortement vitaminée s'impose.

Avez-vous, jusqu'à ce jour, eu l'intention de m'écrire, pour me confier vos petits et grands problèmes de beauté, mais remis à plus tard de le faire, parce que vous craigniez le ridicule ou pour n'importe quelle autre raison? Je vous en prie, n'hésitez plus. Toutes les lectrices de ce journal ont droit de me consulter sans que cela leur coûte plus qu'un timbre poste pour la réponse à leurs lettres sont toujours certaines d'un accueil sympathique. Adressez-vous lettres tout simplement à Cousine Blanche, 197 ouest, rue St-Catherine, Montréal, et elles recevront une lecture attentive puis la réponse qu'elles comportent. Et n'hésitez pas à me demander ceux des feuillets que j'ai fait imprimer tout exprès pour mes lectrices. La série comporte les soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, le développement normal du buste, la maigreur, l'obésité, l'enlèvement des poils follets, la transpiration excessive, les poids et mesures normaux.

Il n'y a qu'à ajouter un timbre de 3c. pour chaque feuillet désiré pour la recevoir par le plus prochain courrier. Sachez que Cousine Blanche veut vous être utile, vous rendre service, et est toujours toute à vos ordres.

Cousine Blanche

LA FEMME ET LA GUERRE

En Angleterre, tout le monde se bat : la femme autant que l'homme. Nous exposons ci-après quelques aspects de la besogne accomplie par les Anglaises de tout âge, de toute condition sociale, et l'on verra que ces femmes n'hésitent pas à seconder de leur dévouement inlassable les efforts déployés par leur mari, leur fiancé, leurs fils ou leurs frères.

Juste avant la guerre, on comptait plus de 4,000,000 de femmes occupées à des emplois rémunérés, en Angleterre. Il y en a beaucoup plus aujourd'hui. En outre, n'oublions pas qu'en plus de leur emploi rémunéré, les femmes de Grande-Bretagne consacrent presque la totalité de leurs loisirs à coudre ou à tricoter pour l'armée et pour les victimes des bombardements. Encore doivent-elles trouver le temps de vaquer aux menus travaux du ménage : lessive, cuisine, repassage, soin des enfants, etc.

Dans un grand nombre de cas, les femmes ont remplacé les hommes, à l'atelier ou dans les bureaux. Pour ce qui est des emplois de l'industrie, des conventions ont été adoptées entre les patrons et les représentants des syndicats ouvriers afin que les femmes, après une période d'apprentissage de trente-deux semaines, touchent le salaire que le syndicat exigeait pour les hommes. C'est donc dire que la femme, pour le même travail que l'homme, touche exactement la même rémunération. Le ministère du Travail pourvoit au bien-être des ouvrières et il leur assure tous les soins, tous les divertissements dont elle ont besoin pour que leur travail s'accomplisse en toute tranquillité d'esprit.

Environ 12,000 femmes rempla-

cent autant d'hommes sur les fermes, où elles travaillent 48 heures par semaines. 30,000 autres sont à l'armée, à titre de cuisinières, sténos, téléphonistes, conductrices de véhicules-moteurs, etc. Celles-ci portent l'uniforme khaki. 6,000 autres sont dans la Marine, le long des côtes, où elles exercent des emplois divers : cuisine, téléphone, sténographie, etc. Enfin, il s'en trouve encore plus de 10,300 dans l'Aviation.

On retrouve des femmes un peu partout : dans les services d'incendie, de protection des civils, au volant des voitures d'ambulance, dans les postes de secours aux blessés, dans les yachts-ambulances de la Tamise et des autres rivières. Le Service volontaire féminin sert en quelque sorte d'agence d'emploi, et il s'occupe de l'entraînement de toutes celles qui désirent servir leur patrie. A date, ce service a enrôlé plus de 700,000 femmes.

Là où la femme anglaise exerce un véritable ministère, c'est dans les hôpitaux. L'Angleterre compte environ 75,000 gardes-malades graduées qui se dévouent jour et nuit, sans compter plus de 50,000 auxiliaires qui subissent un entraînement suivi. La Croix-Rouge et l'Ordre de St-Jean de Jérusalem sont aussi très actifs, et ils viennent d'accorder des certificats de compétence à 4,000 infirmières qui ont été immédiatement envoyées aux postes de secours du pays, le long des côtes ou à l'intérieur du pays.

Nous parlons là de travail organisé, mais que ne pourrions-nous pas dire des milliers d'initiatives personnelles? Car, pour se dévouer, la femme n'a pas besoin qu'on le lui demande. Elle n'a qu'à écouter son cœur, et elle accomplit de véritables miracles.

RECETTES

La Fabrication du jus de raisin

Voici trois recettes pour la fabrication du jus de raisin qui sont recommandées par la Section des consommateurs du Service des marchés du Ministère fédéral de l'Agriculture. La première et la deuxième recettes donnent un jus concentré qui doit être dilué avant d'être servi. Dans la troisième méthode il faut employer une très grande quantité d'eau et il en résulte que le jus est prêt à être servi après coulage; il faut également plus de bocaux lorsqu'on prépare le jus de raisin de cette façon, mais ce jus a le goût et la couleur des raisins frais. On peut faire des jus de trois couleurs différentes en se servant de raisins bleus, verts et rouges.

Jus de raisin (1ère méthode)

Lavez et écrasez les raisins. Faites chauffer lentement sur feu doux ou dans un four à 200° F. pendant 10 minutes. Si vous les faites chauffer au-dessus du feu, ne les laissez pas bouillir. Laissez égoutter toute la nuit. Ajoutez ¼ tasse de sucre pour chaque tasse de jus. Faites bouillir jusqu'à ce que le sucre soit dissous. Versez dans des bocaux stérilisés. Bouchez partiellement et stérilisez pendant 5 minutes.

Jus de raisin (2ème méthode)

Ecrasez les raisins. Ajoutez 1 chopine d'eau pour 8 pintes de raisins. Mettez la chaudière dans un four à 200° F., ou par-dessus une deuxième chaudière contenant de l'eau bouillante pendant 15 minutes. Laissez égoutter le jus à travers un sac à gelée toute la nuit. Laissez reposer le jus 3 heures après que le sac est enlevé. Versez le jus soigneusement dans des bocaux stérilisés, en ayant soin de ne pas brasser le sédiment. Bouchez partiellement. Stérilisez 30 minutes dans un bain-marie ou 35 minutes dans le four à 275° F. Bouchez.

Si vous désirez avoir un jus sucré, mettez ¼ tasse de sucre pour 1 tasse de jus. Ajoutez au jus après égouttement. Amenez au point d'ébullition pour faire dissoudre le sucre et continuez comme il est indiqué ci-dessus.

On peut obtenir un jus de deuxième qualité avec les méthodes qui précèdent en ajoutant 2 pintes d'eau à la pulpe égouttée et en faisant bouillir lentement pendant 20 minutes. Egouttez et stérilisez comme pour la première extraction.

Jus de raisin (3ème méthode)

1 pinte de raisins
1 tasse de sucre
Eau bouillante
Lavez les raisins et enlevez-les de la tige. Mettez-les dans un bocal d'une pinte propre, chaud, stérilisé. Ajoutez le sucre et l'eau bouillante de façon en remplissant le bocal jusqu'au bord. Bouchez et serrez dans un endroit frais. Le jus est prêt à être employé au bout de trois mois.

POUR RIRE

Histoire de Marseille

Près de la gare Saint-Charles, un voyageur, qui vient d'arriver, consulte un plan de Marseille.

Mais comme il n'arrive sans doute pas à s'orienter, il arrête un passant.

—Pardon, lui demande-t-il, où se trouve le Nord?

—Le Nord, répond l'interrogé avec mépris, nous ne connaissons pas ça ici.

Le professeur : Qu'est-ce qu'une comète?

L'élève.—Une étoile avec une queue.

Le professeur.—Très bien. Nommez-en une.

L'élève.—La souris Miquette.

Un enfant, au jardin zoologique demande à sa maman pourquoi les girafes ont le cou si long. Sa mère un peu embarrassée, lui répond: Bien, vois-tu, les girafes ont la tête si loin du corps qu'il leur faut absolument un cou très long.

Le nouvel employé à la ferme: A quelle heure dois-je me lever demain?

Le Fermier : A l'heure que vous voudrez... pourvu que ce ne soit pas après 4.30 heures.

—Est-tu bien sûr que ta femme sait que je vais dîner chez toi?

—Si je suis sûr! nous avons eu une discussion de près d'une heure à ce propos-là, ce matin!

—Je ne viens plus à bout de décider quand prendre mes vacances et où les prendre.

—C'est un problème qui ne se pose pas pour moi. Mon patron me dit quand les prendre et ma femme où les prendre.

La mère : Mais, enfin, quelle idée avez-vous de toucher la figure du bébé avec votre balai?

La bonne : C'est juste pour l'habituer à baiser son grand-père.

Le train filait à toute vitesse à travers les prairies où paissaient d'innombrables animaux. Un voyageur inscrivait sur un calpin très rapidement : 352, 275, 620, 198, 489. Un voisin, intrigué, lui demanda :

—Mais que notez-vous ainsi?

—Oh! je suis propriétaire de grands troupeaux et cela m'intéresse de savoir combien d'animaux paissent dans ces prairies.

—Mais, vous ne me ferez jamais croire que vous avez le temps de compter les animaux, à la vitesse où nous allons...

—C'est très simple pourtant, je compte les pattes et je divise par quatre.

Cri du Cœur

Le mot paraît-il est de Raimu...

A un récent dîner où avait été invité le créateur de Marius, on apporte, à un certain moment, un poulet fort appétissant mais si petit, si petit.

C'est alors que la maîtresse de maison se penche vers Raimu et, toute joyeuse, l'interroge :

—Que dites-vous de ce plat, cher ami...

—Je dis qu'heureusement, la pauvre bête est morte... elle ne peut parler...

—En admettant qu'elle puisse parler, peut-on savoir ce qu'elle dirait?

—Eh bien... Que de monde, que de monde.

Le professeur : Qu'est-ce que le mouvement perpétuel?

Un élève : C'est un Ecossais qui a prêté cinq piastres à un autre Ecossais et qui court après lui pour recouvrer son argent.

Le professeur : Quelqu'un peut-il me dire ce qu'on appelle le péril jaune?

Gustave : Moi, monsieur. C'est une pelure de banane sur un trottoir.

Le juge : Est-ce que cette cause n'aurait pas pu être réglée sans procès?

Un des accusés : Certainement. et c'est ce que nous faisons quand l'agent de police est intervenu.

Le client : Recommandez-vous cette drogue pour faire dormir.
Le marchand : Absolument, monsieur. Nous donnons un réveil-matin avec chaque bouteille.

COMITE DE PROTECTION CHEZ LES ARTISANS

Les membres du Comité de protection de la Société des Artisans canadiens-français ont tenu une nouvelle réunion lundi soir.

L'exécutif du Comité a exposé les démarches qu'il a faites depuis la dernière réunion auprès des autorités de la province et des mesures qui en sont résultées.

L'assemblée a ensuite adopté un certain nombre de résolutions qui seront présentées aux autorités provinciales.

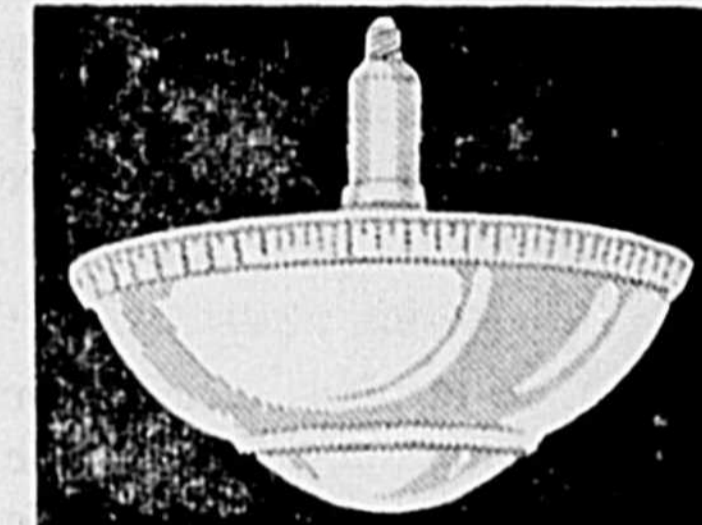
Les membres de la Société des Artisans canadiens-français qui voudront bien se joindre au Comité de protection voudront bien envoyer leur nom et adresse au Comité à case postale 1093, Place d'Armes, Montréal.

HOMMES DEMANDES

FAMILEX donne du travail à 900 vendeurs qui font bien vivre leur famille. Venez à clientèle établie, parents, plus de 200 nécessités garanties consommées dans chaque foyer. Avec ou sans expérience, vous pouvez réussir si vous êtes honnête et travaillant. Chaque vente d'un dollar vous donne du profit—qui ne peut vendre pour \$2.00 en 1 heure? Ceci voudrait dire 90c. de l'heure environ. SANS OBLIGATION, écrivez PRODUTIS FAMILEX, 570 St-Clément, Montréal.

En Garde!
UNE
LUMIERE
AVEUGLANTE est
Dangereuse!

INSTALLEZ DÈS MAINTENANT 'ADAPTOLITES'



Il est dangereux d'exposer vos yeux... ceux des enfants en particulier... à une lumière aveuglante. "Adaptolite", une fixture électrique économique et d'un beau dessin, est munie d'une ampoule Mazda qui lui convient... et fournit une lumière abondante et semi-directe. Il n'y a pas de frais d'installation.

Voyez ces fixtures chez votre représentant local ou à la salle d'échantillons "Shawinigan" —voyez comme c'est facile de les acheter.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

JOLIS MODELES POUR CHEMISES DE NUIT
8035 — 8036 — 8037 — 8038 Chemises de Nuit.

Patron à tracer 20 cts chacun. Au fer chaud 30 cts chacun. Coton à Broder C. B., 15 cts l'écheveau. N. B.—On peut se procurer ces patrons en écrivant au bureau de "L'Union", Dépt. des Patrons, incluant mandats ou bons de poste. Les patrons ne sont pas échangeables.

Service DES POMMES CANADIENNES



Le MEILLEUR FRUIT DU MONDE...

Il n'y a pas de meilleur fruit au monde que ces pommes canadiennes. Elles sont fermes et lourdes de jus délicieux. Mangez deux ou trois pommes tous les jours—elles sont bonnes pour la santé. Et ne manquez pas de servir souvent des desserts composés de pommes — pommes au four, cachettes, tartes aux pommes et compote. Votre marchand de fruits tient en magasin des pommes canadiennes. Achetez-en dès MAINTENANT!

Service des Marchés
MINISTRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA
Honnorable
James G. Gardiner, Ministre

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

La tenue de notre marché au beurre s'est manifestée très ferme durant cette semaine qui vient de se terminer.

Une amélioration dans la position des stocks attribuable surtout à la forte diminution de production enregistrée depuis le début du mois de septembre dernier fut l'un des principaux facteurs qui contribua à accentuer davantage la demande, à restreindre considérablement les offres et à rattirmer remarquablement les cotes.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks en entrepôts, au 1er octobre 1940, se totalisaient à 59,354,65 lbs. comparativement à 57,623,219 lbs. à pareille date, l'an dernier, soit une augmentation de 1,731,436 lbs sur 1939. Cette augmentation est, toutefois, beaucoup moindre que celle apparente le 1er septembre dernier, alors qu'elle était de 3,115,143 lbs.

En septembre 1940, la production canadienne a diminué de 3,567,210 lbs comparativement à celle de septembre 1939. La Province de Québec a enregistré la plus forte diminution, soit 2,405,057 lbs.

Lundi avant-midi, le 14 septembre, le beurre No. 1 pasteurisé, au gros, était coté de 27½ à 27¾ c. la livre.

FROMAGE

Nous prions les expéditeurs de ne fabriquer que du fromage blanc, afin de se conformer aux dispositions du contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le Gouvernement Canadien.

VOLAILLES VIVANTES

Les arrivages furent encore considérables et, en moyenne, de qualité plutôt médiocre.

La distribution s'est continuée lente et nous avons à signaler une légère baisse des prix.

Si l'on veut prévenir une baisse trop prononcée, il est donc urgent de n'expédier que des oiseaux bien engraisés et finis à point.

VOLAILLES ABATTUES

Les arrivages suffisent à la demande et les prix demeurent stationnaires.

OEUF

Montréal et Québec—Ce marché est actuellement ferme.

Une hausse assez marquée fut enregistrée dans les prix des œufs de catégories supérieures dont les arrivages sont insuffisants à la demande immédiate.

Les œufs de catégories inférieures sont un peu plus recherchés et les prix plus stables.

VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: Légers arrivages. Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS

Montréal et Québec: Marché stationnaire et prix assez bien soutenus.

POULES VIVANTES

A—5 lbs et plus 15¼ c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 13¼ c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 12¼ c.
Coqs 11 c.

POULETS VIVANTS

"A rôti" Gris et Blancs

A—6 lbs et plus 18¼ c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 16¼ c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 14¼ c.
D—3 lbs jusqu'à 4 lbs 12 c.

"A rôti" Rouges

A—6 lbs et plus 17 c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 15 c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 13 c.
D—3 lbs jusqu'à 4 lbs 11¼ c.

"A Griller"

A—2 lbs jusqu'à 2½ lbs
Bonne qualité 20 c.
B—2 lbs jusqu'à 2½ lbs.
Qualité moyenne 18 c.
C—2 lbs jusqu'à 2½ lbs.
Qualité inférieure aux catégories "A" et "B" 16 c.

N. 3.—Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

LAPINS VIVANTS

5 lbs et plus, la livre 10 c.

POULETS ABATTUS

(Sélectionnés)

Spécial—6 lbs et plus 25 c.
A—6 lbs et plus 24 c.
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 23 c.
B—6 lbs et plus 21 c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 20 c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 19 c.
C—6 lbs et plus 18 c.
C—5 lbs jusqu'à 5 lbs 17 c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 16 c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 15 c.

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

Spécial—6 lbs et plus 26 c.
A—6 lbs et plus 25 c.
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 24 c.
B—6 lbs et plus 22 c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 21 c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20 c.

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

Spécial—5 lbs et plus 19 c.
A—5 lbs et plus 18 c.
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17 c.
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16 c.
B—5 lbs et plus 15 c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 14 c.
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 13 c.
C—5 lbs et plus 12 c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 11 c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 10 c.

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

Spécial—6 lbs et plus 26 c.
A—6 lbs et plus 25 c.
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 24 c.
B—6 lbs et plus 22 c.
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 21 c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20 c.

POULES ABATTUES

(Sélectionnées)

Spécial—5 lbs et plus 19 c.
A—5 lbs et plus 18 c.
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17 c.
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16 c.
B—5 lbs et plus 15 c.
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 14 c.
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 13 c.
C—5 lbs et plus 12 c.
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 11 c.
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 10 c.

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)

Bons 14 c.
Moyens 12¼ c.
Communs 11 c.

OEUF

A—Gros 63 c.
A—Moyens 33 c.
A—Poulettes 25 c.
B 26 c.
C 19 c.

Sur les prix ci-haut mentionnés nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

BEURRE FRAIS

No. 1 pasteurisé 25¼ c.
No. 1 Non Pasteurisé 25¼ c.
No. 2 24¼ c.

FROMAGE

Blanc
No. 1 13¼ c.
No. 2 13¼ c.
No. 3 12¼ c.

Coloré

No. 1 13¼ c.
No. 2 13¼ c.
No. 3 12¼ c.

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 14 octobre 1940, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

B 1 (135-175 lbs) (Bacon)
Prix de base. Vendus vivants.
Nourris et abrévés, 9.00.
Par camions, 9.25.
Truies, 5.00-6.00.
Vendus abattus, 12.00

PRIME—A ou Select (140 à 170 lbs) Poids chaud abattu: \$1.00.

DEDUCTIONS:

B 2 (125-135 lbs) 50 cts.
B 3 (176-185 lbs) \$1.00.
C 1 et C 2 (120-175 lbs) \$1.00.
C 3 (176-185 lbs) \$2.00.
D 1 et D 2 (120-175 lbs) \$1.50.
D 3 (176-185 lbs) \$2.50.
Légers, 119 et moins, \$1.50
Légers (moins de 100 lbs) \$2.00
Pesants, (206-220 lbs), \$3.00
Extra pesants (206-220 lbs) \$2.50 du 100 lbs.
Extra pesants (220 et plus) \$3.00 du 100 lbs.
Demi-castrats, \$1.00 par tête.

Meurtris, \$2.00 par tête.

VEAUX DE LAIT

Choix 10.50-11.00
Bon 10.00-10.50
Moyen 9.00-9.50
Commun 7.00-8.00
D'herbe 4.00-4.75

BOUVILLONS

Choix 7.75-8.00
Bon 7.00-7.50
Moyen 6.00-6.50
Commun 4.50-5.50

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Bon 8.75-9.00
Non castrés 6.75-7.00
Commun 6.75-7.00

MOUTONS

Bon 4.50-5.00
Commun 2.50-3.50

TAURES

Choix 6.25-6.50
Bonne 5.50-6.00
Moyenne 5.00-5.50
Commune 3.50-4.50

VACHES

Choix 5.50-5.75
Bonne 5.00-5.25
Moyenne 4.25-4.75
Commune 3.00-3.50
Très com. 2.50-2.75

TAUREAUX

Choix 5.00-5.50
Bon 4.25-4.75
Moyen 3.75-4.00
Commun 3.00-3.50

AVANTAGES ET MISERES DU "RAIL GRADE"

Par le temps qui court, on pourrait croire que l'homme devient victime de son génie. En effet, les progrès de la civilisation n'ont souvent eu pour résultat que de créer des besoins nouveaux, ou mieux, un esclavage nouveau. Une foule de choses, considérées autrefois comme superflues, sont devenues des nécessités dont les gens ne sauraient être privés sans jeter les hauts cris. Il n'est pas jusqu'aux moyens de s'entre-luer qui ne soient perfectionnés eux aussi!

Il est amusant de constater que la civilisation a tellement progressé qu'elle impose aux animaux, qui n'en peuvent mais! des conséquences contre lesquelles ils protesteraient s'ils pouvaient se faire entendre. Il est certain que si les porcs, par exemple, pouvaient parler ils boycotteraient le nouvel instrument qui sert à les martyriser. C'était déjà bien assez triste pour eux de finir leurs jours le couteau sur la gorge (c'est bien le cas de le dire!) sans être obligés de se faire torturer l'épaule avant de mourir. C'est là une nouvelle exigence des temps modernes, et si les maisons de salaison doivent une fière chandelle à l'inventeur de la machine à tatouer les porcs, ces derniers n'ont peut-être pas de grands sentiments de reconnaissance vis-à-vis de cet homme. Et ils ont quelque peu raison. Un par un, ils doivent maintenant se faire bousculer, bâtonner pour être ensuite tatoués. Aussi, protestent-ils par leurs grognements et leurs hurlements.

Il y a cependant une catégorie de gens qui sont très satisfaits de voir ce nouveau système s'implanter pour de bon. Cela s'explique parce qu'il leur apporte certains avantages. Ces derniers sont assez nombreux et assez variés. Si nous en avons le temps, nous en citerons quelques-uns. Qu'il suffise de dire, en résumé, que le système de classification après abattage et les nécessités qu'impose son application, permettent aux "saleurs" d'abaisser leur coût d'achat d'un quart de sou, voire même d'un demi-sou, suivant le total des rabais et le délai apporté à abattre les porcs. En plus, la classification après l'abattage est plus exacte que celle qui peut être faite sur le sujet vivant. Nous avons dit pourquoi et comment il y a à quelques mois. Mais cette nouvelle façon de procéder n'a pas que des avantages: elle a aussi des inconvénients. Ainsi, il ne nous est plus possible d'assister à la classification par l'officier du gouvernement. Ceci est assez ennuyeux au point de vue de l'identification et, en tout cas, peut devenir une cause d'erreur. A moins que les porcs ne soient tous très bien marqués et que le numéro tatoué ne soit correctement rapporté sur le manifeste, que la lecture en soit bien faite et qu'aucune erreur ne se glisse à partir du moment du tatouage jusqu'à celui

où l'on nous remet la classification, l'on court souvent le risque de se trouver en face d'un cassette chinois. Toutes les fois que le numéro relevé sur la carcasse ne correspond pas à celui inscrit sur le mémoire d'expédition, nous nous trouvons devant un joli problème. Avec ce système, nous passons une bonne partie de notre temps à vérifier ici et là pour prévenir des erreurs désagréables et parfois coûteuses. C'est en partie ce qui explique notre retard à effectuer les paiements. Mais notre retard ne dépend pas exclusivement de cela. Avant de préparer nos remises, il faut attendre que la classification nous soit remise. Or, toutes les fois que les porcs ne sont pas abattus le jour de leur arrivée, nous éprouvons des retards énormes dans notre travail. Par ailleurs, comme il n'est pas possible d'abattre les porcs aussi rapidement qu'ils arrivent, il nous faut attendre plusieurs jours avant d'obtenir la classification. Pendant ce temps, les cochons diminuent de poids et leur rendement s'abaisse de 1% à 3% suivant le délai apporté à les abattre. Le producteur subit la perte, puisqu'il est payé sur le poids des carcasses. Nous pouvons encore vendre d'après le poids vif, mais personne ne nous garantit que ce mode de vente sera longtemps en opération. Quand la classification après l'abattage aura été appliquée pendant quelques mois, il y aura de grosses pressions auprès d'Ottawa pour rendre obligatoire le paiement des porcs d'après le poids de leurs carcasses.

C'est pourquoi nous tenons à prévenir dès aujourd'hui tous les éleveurs et toutes les organisations agricoles qui s'intéressent à cette question, de prendre les devants et de faire part au Ministère Fédéral de l'Agriculture de leur désir avant que de plus pesants qu'eux aient fait pencher la balance de côté.

J.-E. BISSON, agronome, Gérant de la Coopérative Can. du Bétail de Québec, Ltée.

Un nouveau contrat dans l'industrie de la confection du vêtement pour Hommes et Garçons de la Province de Québec vient d'être signé entre l'Association des Manufacturiers du vêtement et les organisations ouvrières intéressées.

NOUVEAU CONTRAT DANS L'INDUSTRIE DU VETEMENT

L'on sait que ce contrat, en vigueur pour une période de 12 mois, comporte de meilleures conditions de travail pour nos Syndiqués. Parmi les clauses de ce nouveau contrat, il en est une qui stipule que tout projet d'amendement ne pourra être présenté que sur un préavis de 4 mois.

Une autre clause veut une plus grande collaboration entre employeurs et employés; une autre clause enfin a été insérée et pourvoit à la formation d'un comité spécial, muni de tous les pouvoirs nécessaires pour régler certains différends entre patrons et employés.

Il convient de mentionner que cette convention est intervenue, pour une bonne part grâce aux bons offices de M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail. M. Cyprien Miron, officier de conciliation du Ministère du travail, a signé l'entente.

Aussi le syndicat National des Employés du Vêtement de Victoriaville tient-il à remercier bien chaleureusement ces Messieurs pour leurs précieuse collaboration dans toutes négociations qui ont amené la signature de ce nouveau contrat.

A VENDRE

Mme Cyrille Paradis, rue St-Henri, offre ses trois propriétés en vente. Une belle propriété en face de la rue St-Augustin, une demeure, un restaurant, des hangars, et voisin ouest de la propriété Auguste Bourbeau; puis au numéro 4 rue St-Henri. Toutes ces propriétés sont en très bon ordre et bien modernes. Mme Paradis veut absolument se retirer et offre de très belles conditions pour l'achat de ces propriétés. S'adresser à Mme CYRILLE PARADIS, 4 rue St-Henri, Victoriaville.

RÉMUNERATION OPPORTUNE

Dans le cours de l'année qui s'en va rapidement à sa fin, les autorités du Ministère de la Colonisation ont entrepris ce qu'au début on appelait une expérience de mécanisation des travaux de colonisation. Cette expérience a pris des proportions tellement considérables qu'elle menace de devenir une entreprise pure et simple.

On nous dit à tous les jours que dans telle colonie 200 acres de terre ont été essouchées à l'aide de tracteur, que dans tel rang 175 acres ont été labourées. C'est dire que le travail a de l'importance. Les colons chez lesquels se sont faits ces divers essais en sont si satisfaits, qu'ils ne peuvent plus attendre. Ceux qui sur le terrain s'occupent de leurs affaires partagent cette satisfaction.

Il semble cependant que l'on n'ait pas encore décidé de faire payer aux colons ces divers travaux. S'il faut en croire l'expérience de bien des vieux colonisateurs, on aurait cependant tout avantage à charger aux colons quelque chose pour ce qu'on leur fait. Certains ont prétendu qu'on était en train de les gâter et c'est beaucoup plus vrai si l'on va jusqu'à leur donner gratuitement tout cet essouchement et ce labour qu'on leur fait. Il est cependant un autre point auquel il faut prêter un peu d'attention. Les travaux mécanisés n'étant qu'une expérience, il est encore bien des rangs où l'on ne pourra pas aller cette année, bien des colons qu'on ne pourra pas aider. Il ne semble donc pas juste qu'on leur fasse à quelqu'un son travail et qu'on lui accorde quand même la prime attachée à ce travail. Son voisin qui doit se débrouiller tout seul ne recevra que le même argent et il sera en outre forcé de le dépenser en bonne partie pour essoucher ou labourer sa terre. De plus, parmi ceux chez lesquels on labouré 5 acres de terre, il en est certainement quelques-uns qui n'en auraient pas labouré du tout si on ne les avait aidés. On les a pour ainsi dire forcés de s'avancer et on va les payer en plus sans qu'ils aient eu rien à faire. Donner à ceux-là n'enlève évidemment rien aux autres si l'on parle d'argent mais une telle façon de procéder est bien de nature à leur enlever un peu de l'encouragement dont ils ont grandement besoin.

Il n'y a point de doute, suivant ce qu'on nous dit dans plusieurs endroits où les tracteurs n'ont pas encore passé, que les colons n'hésiteraient pas à sacrifier de leur prime de labour \$1.00 ou \$5.00 à l'acre, de leur prime de défrichement \$5.00 ou \$6.00 pour voir ce travail fait et n'avoir point à courir ici et là pour se trouver du pouvoir de traction encore malheureusement trop rare dans les colonies. Au reste, avec l'argent retiré, on pourrait amplifier l'expérience au point de pouvoir faire à peu près partout le même travail, de pouvoir rendre à tous les colons le même service.

C.-E. COUTURE.

SATISFACTION GARANTIE



Les hommes admettent que la chaleur et le confort sont des qualités nécessaires dans les sous-vêtements. Assurez-vous d'obtenir satisfaction en recherchant l'étiquette Penmans. En choisissant les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans, vous profiterez des hautes qualités que cette marque bien connue représente. L'envers molletonné doux, non irritant, ajoute à la chaleur tandis que la coupe soignée assure un ajustement parfait. De plus, les qualités d'usage et de résistance aux lavages sont de tradition dans les Sous-Vêtements Penmans.

Faits dans la Province de Québec pour convenir à notre climat, les Sous-Vêtements Molletonnés Penmans se font en deux pièces, gilet et caleçon, et en combinaisons, y compris le modèle populaire NuCut, pour hommes et garçons.

Penmans

SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

Recherchez cette étiquette avant d'acheter!



MAGASIN A LOUER

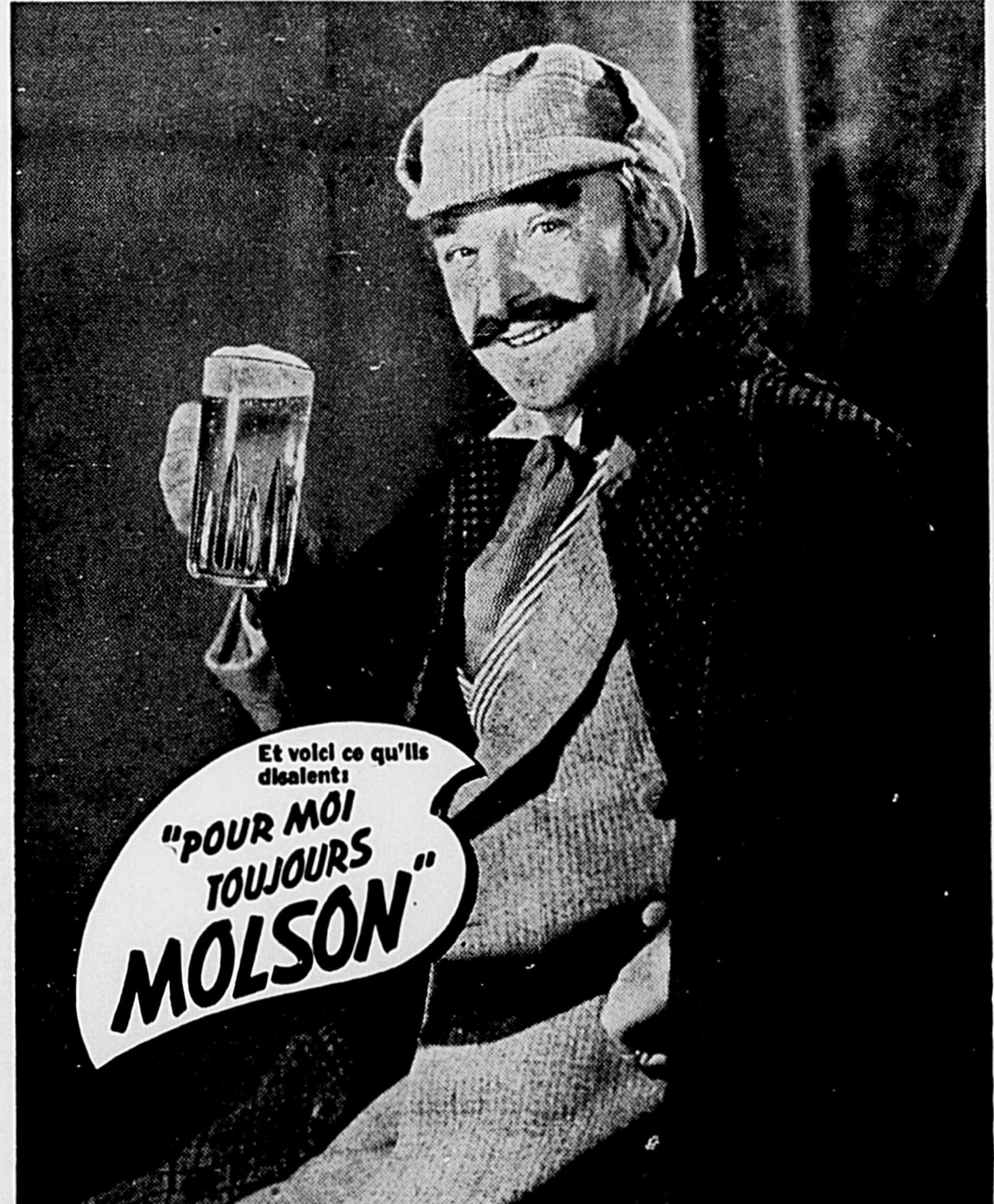
A VICTORIAVILLE

Un bon poste de commerce, très central, situé à 137A rue Notre-Dame, Édifice Henri Auger. Grandeur du magasin, 18 x 55 pds.

S'adresser à Casier Postal 247, Victoriaville, P. Q. Téléphone No. 494.

11 avril j.n.o.

LE SPORTIF DE 1900 ET COMMENT IL S'HABILLAIT



Et voici ce qu'ils disent: "POUR MOI TOUJOURS MOLSON"

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

1890 - 1940
J.-Maurice Ducharme
 257, RUE NOTRE-DAME,
 VICTORIAVILLE, P. Q.
 Célèbre cette année
 le
 "Cinquantième Anniversaire"
 de la fondation de son atelier
 par
 Feu Z. DUCHARME (1863-1930)

MONUMENT ET EPITAPHS
 Marbres, Granits canadiens et étrangers

"HOMMAGES
 PIEUX ET DURABLES"

Nouvelles de Victoriaville

(De notre correspondant)

—M. Charles Beaudet, de la Cie d'Assurance Metropolitan, Mme Beaudet, de Montréal, étaient chez M. et Mme Cyrias Thibault, dimanche.

—Mlles Germaine Rouleau, Gertrude Boucher, M. Roux, de Québec, Mlle Marguerite Dunn, de Montréal, étaient chez leurs parents.

—M. Théophile Michel, Mlles Marguerite et Gabrielle Michel, MM. Lionel et Armand Michel, de Verdun, étaient en visite chez leur oncle, M. Omer Michel, dimanche et lundi.

—Mlles Marie-Anne et Eugénie Lachance, de St-Laurent, de l'Orléans étaient en visite chez leur sœur, Mme L. C. Vallière, dimanche.

—On se demande si quelqu'un se rappelle le premier téléphone à Victoriaville. On nous rapporte que vers 1880, c'est M. Paul Tourigny.

—Mme Edgar Larouche et ses enfants sont allés passer quelque temps dans les montagnes de Ham Nord.

—M. Edgar Gingras, de St-Adrien d'Irlande, était en ville samedi.

—M. et Mme J. E. Trotter, leur fils, M. Gaetan Trotter, N.P., sont allés à Ste-Anne de Beaupré, samedi et dimanche.

—La Commission Scolaire vient de terminer une affaire qui traînait depuis bien des années. Il s'agissait des servitudes entre les terrains de la Commission Scolaire et de L. P. Auger, et par conséquence entre la Commission Scolaire et M. Arthur Savoie. Il s'agissait de déterminer et il le fallait, les obligations résultant de servitudes, et il y a eu des procédures régulières faites à ce sujet.

—MM. J. W. Paris et Ernest Levasseur sont allés assister à une convention d'automobilistes, à Montréal, cette semaine.

—Il est arrivé un accident terrible en plein milieu de la ville, à la suite d'une chicane, dont l'un des acteurs a été projeté sur la chaussée de ciment, a eu le crâne fracturé, à tel point qu'on l'a conduit à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Son état est critique. Ce sont des jeunes gens oisifs qui sont les auteurs de cet attentat, du moins l'un des deux.

—Une personne de la rue Victoria, personne âgée, se plaint que des jeunes garçons entre dans sa maison et font main-basse sur des objets, et demande la protection de la police. Il y a des cas de détresse incroyable. Des servantes qui abusent des tout jeunes enfants, pendant que les mères se prélassent une partie de la journée dans des randonnées abusives.

—M. et Mme Zéphir Ledue, de Beauharnois, M. et Mme Jean Ledue, de St-Jovite, étaient en visite chez leurs parents, le juge et Mme Philippe Marchand, et chez M. et Mme J. O. Carignan.

—M. et Mme Richard Grignon, de Sorel, ont passé deux jours chez Mme Georges Côté.

—M. l'abbé Fernand Belleau, curé à St-Méthode d'Ascot, comté

L'AFFAIRE DES ARTISANS

Trois inscriptions en droit à l'encontre des plaidoyers de deux intimes et de la Société.

M. le juge Décaray a entendu ces jours derniers trois inscriptions en droit dans la cause d'Edmond Caron contre des officiers et employés de la Société des Artisans Canadiens-Français.

M. Caron a présenté une requête pour mandamus afin de forcer certains officiers et employés de la Société mise en cause à lui permettre de remplir ses fonctions de vérificateur.

En réponse à la requête, la société mise en cause a présenté un plaidoyer, MM. Rodolphe Bédard, président de la société, et Téléphore Brassard, vice-président, ont présenté chacun un plaidoyer séparé, et les trois employés intimes ont présenté un autre plaidoyer conjointement.

A la suite d'inscriptions en droit, certaines allégations de la requête ont été supprimées. Le requérant prétend que plusieurs paragraphes des plaidoyers avaient pour objet de répondre à des allégations supprimées depuis et il en demande le rejet du dossier.

Le requérant soutient que la question des usages et coutumes de la société est étrangère au litige. Le requérant a été engagé par contrat, et ce contrat ne comporte que l'engagement purement et simplement. De plus, il n'y a que deux articles des règlements qui se rapportent à la vérification, et ils spécifient quels rapports les vérificateurs doivent faire. Les usages et coutumes invoqués n'étant pas partie du contrat intervenu, ni des règlements qui régissent la société, ils n'ont rien à voir dans la question en jeu.

De plus les intimés se sont eux-mêmes placés dans une position qui les empêche de se prévaloir de tels usages et coutumes, parce qu'ils plaident qu'ils n'ont jamais empêché le requérant de faire son travail; ils ne peuvent pas prétendre qu'il veut faire son travail sans observer ces usages.

Enfin, la preuve de ces usages serait longue et compliquée, d'autant plus qu'on invoque comme usage des pratiques assez extraordinaires, comme l'obligation pour le vérificateur d'avertir d'avance les employeurs qu'il vérifiera leurs livres ou leurs caisses à tel moment; et l'obligation pour les trois vérificateurs de faire des rapports conjoints, etc.

QUELLE SERA LA PROCHAINE VICTIME DU FEU?

L'an dernier le feu a fait 263 victimes au Canada, hommes, femmes et enfants. En 1938, 118 enfants périrent dans des incendies, alors qu'en 1939 il y en eut 73. Ce sont des chiffres qui horrifient. Dans bien des cas les parents négligents portent directement la responsabilité de ces tragédies en laissant seuls chez eux leurs petits enfants à l'abandon, pendant qu'ils visitent des voisins ou vont à des représentations. Ces holocaustes sont d'occurrence fréquente à la campagne où les voisins sont très éloignés et les parents n'en peuvent revenir à temps pour épargner à leurs enfants une mort horrible.

Les parents devraient se rendre compte qu'il leur incombe d'enseigner à leurs enfants les éléments de la prévention des incendies. Ils devraient leur défendre de jouer avec le feu, mettre les allumettes hors de leur portée et ne plus leur donner des jouets de cellulose. En ne se départant pas des règles du sens commun, les parents peuvent s'épargner une profonde torture et des regrets vivaces lorsqu'un de leurs enfants périt par leur négligence.

BENEDICTION DE L'EGLISE DE STE-SOPHIE

Son Eminence le Cardinal Villeneuve présidera dimanche prochain, 20 octobre, la bénédiction d'une nouvelle église à Ste-Sophie de Mégantic.

GRANDE JOURNEE COLOMBIENNE A PLESSISVILLE

Environ mille Chevaliers de Colomb, venus de tous les coins de la province de Québec, assistaient dimanche dernier à une initiation aux trois degrés de l'ordre, en l'Hôtel de Ville de Plessisville.

Cette grande journée colombienne débuta par une messe solennelle en l'église de Plessisville. Tous les Chevaliers de Colomb se rendirent processionnellement à l'église après avoir paradé, fanfare et bannière en tête, dans les rues de la ville. La messe fut chantée par monsieur l'abbé A. Labrecque et monsieur le curé A. Boulet, V.F., aumônier du conseil de Plessisville, prononça un magistral sermon sur "La dignité de l'homme".

Les cérémonies du premier et du deuxième degré furent présidées conjointement par M. Jean-Paul Houde, G.C., et monsieur Jean-Louis Héon, ex-grand chevalier du conseil 2527, aides des officiers des conseils de Plessisville et de Victoriaville. L'abbé Alphonse Roux, professeur de Philosophie au séminaire de Nicolet, agissant comme inquisiteur et les nouveaux initiés garderont longtemps le souvenir des sages conseils qu'il leur a prodigués.

L'officier conférant du troisième degré était le docteur Raoul Laurence, C.D., de Coaticook, député du district no 4. Il sut, comme toujours, faire ressortir magistralement les grandes leçons qui se dégagent d'une initiation. Son nom restera gravé dans la mémoire des nouveaux chevaliers aussi longtemps que le souvenir de leur initiation, c'est-à-dire toujours. Le succès de la journée de dimanche reposait en grande partie sur les épaules du docteur Laurence et nous pouvons dire que la journée fut magnifique.

Mais, puisque le premier à la tâche doit être le premier à l'honneur, nous devons dire que le plus grand responsable de ce triomphe colombien fut le grand chevalier du conseil 2527 de Plessisville, monsieur Jean-Paul Houde. Avec le concours constant de ses officiers et la collaboration étroite du député du district no 7, monsieur Maurice Ducharme, ainsi que du grand chevalier et des officiers du conseil de Victoriaville, il a fait de cette journée d'initiation un véritable triomphe colombien.

Parmi les Chevaliers de Colomb qui assistaient à l'initiation et qui ont apporté leur concours, mentionnons, en plus des officiers déjà nommés: le docteur Lévi Doyon, G.C. du conseil de Victoriaville, monsieur Aimé Chassé, C.R., G.C. du conseil de Pierreville, monsieur Roger Séguin, avocat, G.C. du conseil de Drummondville, monsieur Albert Hasty, G.C. du conseil du Cap de la Madeleine, monsieur J. H. Langelier, G.C. du conseil de Coaticook, monsieur J. E. Duquette, ex-G.C. du conseil Lava de Québec, monsieur Jos. Blais, ex-G.C. du conseil de Thelford-Mines, monsieur Renaud Chapdelaine, de Nicolet, monsieur Ulysse Tourigny, d'Asbestos et un grand nombre d'autres que nous regrettons de ne pouvoir nommer, faute d'espace.

Disons, enfin, à l'honneur des 80 nouveaux initiés, qu'ils se sont montrés dignes des honneurs de la Chevalerie et que l'Ordre est fier de pouvoir compter sur eux pour porter toujours plus haut l'étendard glorieux de Christophe Colomb.

(Communiqué)

Plessisville, le 15 octobre 1940.

REUNION ANNUELLE

L'Association Catholique des Institutrices Rurales de la Province de Québec du District No 42, tiendra sa réunion annuelle dans la Salle du couvent des Révérendes Soeurs de la Congrégation Notre-Dame à Victoriaville, samedi le 19 octobre prochain à 2 heures (heure avancée).

Il est entendu qu'aucun avis personnel ne sera fait, mais que le personnel enseignant sous la juridiction de monsieur l'inspecteur Albert Morissette réserve cette journée du 19 octobre, car ce ralliement sera très important.

Marie-Claire Déry, sec.-arch.

NOUVEAUX CONTRATS AU THEATRE VICTORIA

De retour de Montréal, notre sympathique directeur de théâtre, M. Ulgérie Allaire, nous donne d'excellentes nouvelles pour les nombreux clients du Théâtre Victoria, ainsi que pour la population en général.

Nous apprenons en effet que, grâce à de nouveaux contrats avec les plus grandes firmes cinématographiques, un choix des meilleures productions produites seront à l'affiche commençant immédiatement. De plus, les nouvelles du monde entier passeront plus souvent chaque semaine.

Les productions françaises continueront chaque semaine à paraître sur l'écran du Victoria.

D'autre part, nous sommes heureux d'apprendre que notre ami Dick a rencontré quelques-unes des personnalités du monde musical et radiophonique dans l'intérêt de ses compositions et pour la célébration du 25ième anniversaire de l'Orchestre Victoria qui doit avoir lieu cet automne. Il est question de diffuser ce grand concert par tout le Canada, soit de la scène du Théâtre Victoria ou directement d'un poste radiophonique de Montréal. Ce mouvement devrait intéresser la population.

CONTRAT D'ATELIER FERME A SHERBROOKE

Nous sommes heureux que les Syndicats catholiques des Métiers de la Construction de Sherbrooke viennent de signer un contrat d'atelier fermé avec des entrepreneurs de travaux très importants de constructions, d'hôpital-sanatorium et d'église, à Sherbrooke.

Il nous plaît de constater que les Syndicats catholiques des Métiers de la Construction de Victoriaville a ressenti les bons effets de cette heureuse convention intervenue entre patrons et ouvriers de Sherbrooke. Car un bon nombre de nos menuisiers et briquetiers syndiqués ont pu trouver de l'emploi dans cette Ville-Reine des Cantons de l'Est, grâce aux recommandations de notre Syndicat des Métiers de la Construction. Et tout laisse prévoir que cet embauchage ne fait que commencer.

L'actif et dévoué président du Syndicat des Métiers de la Construction de Victoriaville, M. Raymond Paradis, se tient constamment en communication avec l'agent d'affaires de Sherbrooke, M. J. Colette, afin de favoriser nos ouvriers, porteurs d'une carte de compétence et membre du Syndicat. Seuls les ouvriers réunissant toutes ces qualifications sont susceptibles de bénéficier de la recommandation syndicale nécessaire.

HOMMES ET FEMMES DEMANDES

Si vous êtes sans emploi actuellement, pourquoi ne pas devenir représentant JITO? Travail facile — commission payante. 2000 nécessités comprenant thé, café, à offrir dans territoire réservé. Trente jours d'essai SANS RISQUE. Spéciaux intéressants pour consommateurs. Informez-vous: JITO, 1435 Montcalm, Montréal, 10 oct. 41.

—Belle terre avec forêt de bons bois, 40 arpents environ, située sur la route nationale Victoriaville-St-Albert. Auguste Bourbeau.

CANADIEN NATIONAL
Excursions
 ALLER ET RETOUR DE VICTORIAVILLE A
SHERBROOKE \$1.40
 ALLER: SAM., 26 OCT. par tous les trains.
 DIM., 27 OCT., par les trains du matin (où ils circulent)
 RETOUR jusqu'au LUNDI, 28 OCT., par tous les trains

Voitures ordinaires. Tarifs réduits de plusieurs autres endroits
 Renseignements de J.-A. FALARDEAU, Agent C.N. (Tél. 495)

LES DEUX SERIES DE FORD 1941 ONT UN MEILLEUR ROULEMENT, DE PLUS GRANDES CARROSSERIES

Windsor, Ont. — La Ford Motor Company of Canada, Limited présente deux nouvelles séries de Ford V-8, plus longues d'emplacement, avec des carrosseries plus spacieuses et un meilleur roulement.

Appelées DeLuxe et Super DeLuxe, les deux voitures comportent plus de changements radicaux dans la forme de la carrosserie et la construction du châssis qu'aucune autre série Ford depuis cinq ans.

On a porté l'emplacement à 114 pouces; les Ford de 1941 mesurent donc un peu plus de 16 pieds de longueur. On a considérablement amélioré le roulement. De nouveaux ressorts plus longs, plus doux; des absorbe-choques perfectionnés; un nouveau stabilisateur maintenant un équilibre plus constant; tous ces perfectionnements ont transformé leur roulement en véritable "glissement".

Les nouvelles voitures Ford ont la taille et l'intérieur spacieux qu'on attribue généralement à des automobiles d'un prix plus élevé. Les carrosseries sont beaucoup plus longues, beaucoup plus larges — si même qu'elles dissimulent une partie du marchepied. On a pu augmenter la largeur des sièges de 7 pouces dans certains cas, tout en fournissant plus d'espace pour la tête et pour les épaules.

Une grille centrale, deux grilles latérales s'incorporent avec élégance dans le profil avant. Des phares diffusants, surmontés de signaux de stationnement lumi-

TERRE A VENDRE

Une belle terre de 200 acres bien bâtie, située sur la route provinciale, à proximité du village, avec une belle sucrerie.

S'adresser à
 Mme EDMOND POULIOT,
 Arthabaska, P. Q.

SALON URBAIN

Poils superflus enlevés pour toujours, signes, verrues, etc., par l'électrolyse.

Mlle ULBANIE BOUTIN,
 18 rue Perrault, Victoriaville.

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui auraient oublié de payer leur abonnement nous rendraient service en le faisant sans retard.

Nous espérons ne rayer aucun nom de nos listes d'abonnement afin de continuer la diffusion des nouvelles locales et autres.

On détachera ce coupon et, après l'avoir rempli, on l'adressera à "L'Union des Cantons de l'Est", Arthabaska, Qué.

Le 1940

Veillez m'abonner ou me réabonner à "L'Union des Cantons de l'Est" pour une année à partir de cette date.

A cet effet, je vous inclus la somme d'UN DOLLAR.

Nom

Adresse

Les Voitures Ford de 1941 Sont Plus Grandes



LA ligne élégante des nouvelles voitures Ford de 1941 recouvre des intérieurs plus spacieux et un roulement perfectionné. Présentés en deux séries — les Ford De Luxe et les Ford Super De Luxe — par la compagnie canadienne de Ford les nouvelles voitures ont plus d'emplacement que celles de l'an dernier, leurs carrosseries élargies exigent une base plus considérable. Les marchepieds sont en partie dissimulés. On a augmenté la largeur des sièges de sept pouces dans certains cas, accordant ainsi beaucoup plus d'espace pour la tête et les épaules. (A gauche) L'augmentation des surfaces vitrées — fenêtres, pare-brise — améliore beaucoup le champ de vision du chauffeur et des passagers. Dans le cas des coupés, cette augmentation est de 33 pour cent. On peut voir par la vignette (à-droit) du Ford Super De Luxe que l'on a redessiné l'avant des voitures.

ACHETEZ CE CARTON

PEPSI-COLA

POUR LA BONNE MEUBLERIE

5 sept. 1 an

Propos Financiers

chronique d'information économique



Rapport de l'Exposition de la Société d'Agriculture du Comté d'Arthabaska

POUR L'ANNÉE 1940

(Suite)

PRODUITS DE LA FERME

Classe 28.—Produits de la ferme

Section 1.—1 minot de blé : 1er prix, M. Eugène Labbé; 2e prix, M. Oscar Desrochers; 3e prix, F. Aurèle Houle; 4e prix, M. Adéland Levasseur.

Section 2.—1 minot d'avoine: 1er prix, M. Emile Blanchette; 2e prix, M. Lucien Fleurant; 3e prix, M. Aurèle Houle; 4e prix, M. Adéland Levasseur.

Section 3.—1 minot d'orge: 1er prix, M. Oscar Desrochers; 2e prix, M. Ferdinand Therrien; 3e prix, M. Adéland Levasseur; 4e prix, M. Lucien Fleurant.

Section 4.—1 minot de pois: 1er prix, M. Philippe Bergeron.

Section 5.—1 minot de sarrasin: 1er prix M. Henri Blanchette; 2e prix M. Philippe Bergeron.

Section 6.—1/2 minot de patates. Montagnes Vertes: 1er prix, M. Oscar Desrochers; 2e prix, M. Athanase Landry; 3e prix, M. Alphonse Vigneault; 4e prix, M. Roméus Cloutier.

Section 7.—1/2 minot de patates rouges : 1er prix, M. Oscar Des-

rochers; 2e prix, M. Albert Gendreau; 3e prix, M. Sifroid Sirois.

Section 9.—6 betteraves fourragères : 1er prix, M. Arthur Rondeau; 2e prix, M. Oscar Desrochers; 3e prix, M. Eugène Labbé.

Section 10.—5 enous de Siam, pour les animaux: 1er prix, M. Armand Ducharme; 2e prix, M. Oscar Desrochers; 3e prix, M. Albert Gendreau.

Section 11.—1/2 minot de fèves blanches: 1er prix, M. F. X. Morin; 2e prix, M. Noël Baril; 3e prix, M. Odilon Béliveau; 4e prix, M. Adéland Levasseur.

Section 12.—1/2 minot de fèves de toute autre variété : 1er prix, M. Odilon Béliveau; 2e prix, Carrier & Frère.

Section 13.—1/2 minot de graines de mil : 1er prix, M. Philippe Bergeron; 2e prix, M. Oscar Desrochers; 3e prix, Mme Roland Forcier; 4e prix, M. Philippe Blanchette.

Section 14.—1/2 minot de graines de trèfle: 1er prix, M. Éna Lallier; 2e prix, M. Philippe Bergeron; 3e prix, M. Willie Girard;

4e prix, M. Napoléon Desrochers. Section 15.—1/2 minot de graines de lin: 1er prix Carrier & Frère.

Section 16.—1 gerbe de blé: 1er prix, M. Josaphat Carrier; 2e prix, M. Edgar Provencher; 3e prix, M. Eugène Labbé.

Section 17.—1 gerbe d'avoine: 1er prix, M. Alphonse Croteau; 2e prix, M. Philippe Bergeron; 3e prix, M. Philippe Pépin.

Section 18.—1 gerbe d'orge: 1er prix, M. Napoléon Desrochers; 2e prix, M. Louis Denault; 3e prix, M. Alphonse Croteau.

Section 19.—1 gerbe de lin: 1er prix, M. Léopold Daigle; 2e prix, M. Walter Boucher; 3e prix, M. Napoléon Boucher.

Section 20.—10 tiges de blé d'inde à silo : 1er prix, M. Albert Gendreau; 2e prix, M. Eugène Labbé; 3e prix, M. Arcadius Fortier.

PRODUITS HORTICOLES

Classe 29.—Produits horticoles Section 1.—6 betteraves à table: 1er prix, M. Wilfrid Hinse; 2e prix, M. Sinai Lajeunesse; 3e prix, M. Georges Lafontaine.

Section 2.—6 épis de maïs sucré: 1er prix, M. F. X. Morin; 2e prix, M. Sifroid Sirois; 3e prix, M. Willie Lépinau.

Section 3.—6 carottes de table: 1er prix, M. Wilfrid Béland; 2e prix, M. Zéphir Martel; 3e prix, M. Armand Roux.

Section 4.—2 choux d'hiver: 1er prix, M. Léo Faucher; 2e prix,

M. Napoléon Daigle; 3e prix, M. Philippe René.

Section 5.—3 Choux de Siam de table : 1er prix, M. Wilfrid Béland; 2e prix, M. Philippe René; 3e prix, Mme Roland Forcier.

Section 6.—2 choux-fleurs: 1er prix, M. Eugène Labbé; 2e prix, M. Philippe René.

Section 7.—3 concombres: 1er prix, M. Wilfrid Béland; 2e prix, Napoléon Desrochers; 3e prix, M. Eugène Labbé.

Section 8.—6 oignons: 1er prix, M. Willie Lépinau; 2e prix, M. Robert Provencher; 3e prix, M. Armand Roux.

Section 9.—6 poireaux: 1er prix, M. J. C. Rioux; 2e prix, M. Napoléon Picard; 3e prix, M. Albert Gendreau.

Section 10.—6 salsifis: 1er prix, M. Albert Gendreau; 2e prix, M. Georges Lafontaine; 3e prix, M. Louis Morin.

Section 11.—6 tomates : 1er prix, M. Wilfrid Béland; 2e prix, M. Arthur Morin; 3e prix, M. Alph. Lecomte.

Section 12.—1 melon: 1er prix, M. Oscar Desrochers; 2e prix, M. Eugène Labbé.

Section 13.—1 citrouille: 1er prix, M. Eugène Labbé; 2e prix, M. Joseph Guillet.

Section 14.—1 citronnelle: 1er prix, M. Wilfrid Béland.

Section 15.—6 pieds de céleri: 1er prix, M. Norbert Fleurant; 2e prix, M. Alphonse Lecomte; 3e prix, M. Johnny Lainesse.

Section 16.—5 livres de tabac:

1er prix, M. Alphonse Lecomte; 2e prix, M. Adéland Levasseur.

Section 17.—3 livres de raisin: 1er prix, M. Willie Lépinau; 2e prix, M. Georges Lafontaine; 3e prix, M. Odilon Béliveau.

Section 18.—Pour la plus belle collection de légumes : 1er prix, M. Eugène Labbé.

PRODUITS DU VERGER

Classe 30

Section 1.—5 pommes Pêche: 1er prix, M. Arthur Morin; 2e prix, M. Willie Lépinau.

Section 2.—5 pommes Duchesse : 1er prix, M. Désiré Pepin; 2e prix, M. Louis Morin; 3e prix, M. Arthur Morin.

Section 3.—5 pommes Alexandre : 1er prix, M. Louis Morin; 2e prix, M. Arthur Morin; 3e prix, M. Désiré Pepin.

Section 4.—5 pommes Wealthy : 1er prix, M. Arthur Morin; 2e prix, M. Willie Lépinau.

Section 5.—5 pommes McIntosh: 1er prix, M. Willie Lépinau; 2e prix, M. Louis Morin.

Section 6.—5 pommes jaune transparent : 1er prix, M. Désiré Pepin; 2e prix, M. Armand Roux; 3e prix, M. Louis Morin.

Section 7.—5 pommes Fameuse, 1er prix, M. Louis Morin; 2e prix, M. Arthur Morin.

Section 8.—Pour la plus belle collection de pommes: 1er prix, M. Louis Morin; 2e prix, M. Willie Lépinau; 3e prix, M. F. X. Morin; 4e prix, M. Arthur Morin.

(Suite la semaine prochaine)

L'industrie canadienne, au début de septembre, s'appretait à établir de nouveaux records d'activité et de rendement, grâce en grande partie aux dépenses pour munitions et matériel militaire de tout genre. De nouvelles usines s'insistent, d'autres s'agrandissent et l'on prévoit une très forte augmentation de production pour le prochain semestre, ainsi qu'un accroissement parallèle de l'embauchage. L'expansion manufacturière se poursuit de mois en mois, et dans presque toutes les branches, avec des avances très marquées pour les fers et aciers, les métaux non-ferreux, le bois à consommer, les textiles, les produits alimentaires, les pâtes et papiers et le cuir. L'embauchage industriel a touché le plus haut record jusqu'ici enregistré. Le tonnage ferroviaire reste considérable malgré la diminution du mouvement des céréales. Les navires des lacs ont eu une saison active et, croit-on, retiendront cet accroissement d'activité, mais les chiffres futurs se ressentiront peut-être de la lenteur du mouvement de la récolte de céréales. Des commandes de nouveau matériel de chemin de fer ont été données pour les services des marchandises et des voyageurs.

On a pu se faire une idée de l'état imprimé à la production industrielle canadienne par les chiffres qu'a dernièrement fait connaître le Ministre des Munitions. Au 11 septembre, d'après le Ministre, la valeur des contrats de guerre accordés par le Gouvernement canadien atteignait \$345,000,000, et les achats du Gouvernement anglais \$208,000,000. Il fixait à \$222,000,000 les mises de capital effectuées de concert par les deux gouvernements pour la construction de nouvelles usines de munitions.

Un geste du gouvernement fédéral qui encouragera les industriels à agrandir leurs usines pour ins de guerre a été la création d'une Commission des Amortissements pour contrats de guerre de trois membres, sous la présidence de M. le juge McLaughlin, d'Ontario. Cette commission aura à déterminer quels contrats doivent être rangés parmi les contrats de guerre et le montant des mises de capital qu'entraîne l'exécution de ces contrats. La Commission devra émettre des certificats qui assureront aux sociétés et aux particuliers des taux d'amortissement spéciaux pour le calcul des impôts sur le revenu et sur les excédents de profits.

L'estimation officielle de la récolte de blé au Canada en 1940 est maintenant de 561,104,000 boisseaux, soit seulement 1/2 millions de moins que le chiffre record de 1928. Ce chiffre comprend 22,880,000 boisseaux de blé d'hiver et 538,224,000 de blé de printemps, dont 534,000,000 pour les provinces de la Prairie. La récolte d'avoine serait de 105,095,000 boisseaux; l'orge de 110,558,000; le seigle d'hiver de 10,710,000; le seigle de printemps de 3,883,000; la graine de lin de 3,490,000; le foin et le trèfle de 13,716,000 tonnes. La quantité de blé entreposée à la mi-septembre était de 331,818,349 boisseaux. La question de l'entreposage de la nouvelle récolte de blé, qui vient s'ajouter à un report considérable retient encore les esprits, de même que celle de consentir des avances en argent aux producteurs de la Prairie qui sont forcés d'entreposer une partie du blé dans leurs fermes; mais, en attendant, la quantité que chaque fermier a le droit de livrer par acres de terre ensémençée a été majorée en plus d'un endroit, tandis que l'on progresse rapidement dans la construction d'élevateurs nouveaux.

La production des lingots d'acier s'est continuée presque à plein rendement au cours du mois d'août; elle atteint 166,879 tonnes, soit 40,6% de plus que le même mois l'an dernier. Les huit pre-

miers mois de 1940, la production se chiffre par 1,251,942 tonnes, soit près de 60% de plus que pour la période correspondante de 1939. La production canadienne de papier-journal en août a été un peu moindre qu'en juillet, avec un total de 316,607 tonnes au lieu de 332,689. Les expéditions du mois d'août représentent 87,3% de la capacité au lieu de 92,1% en juillet, mais l'industrie l'exporte nettement sur le niveau de l'été 1939, tant pour la production que pour les expéditions.

Le Gouvernement a pris des mesures pour accélérer la production aurifère du Canada afin de soutenir le crédit de l'Empire dans le monde entier. On rapporte que les entreprises minières accroissent leur production par tous les moyens compatibles avec une saine pratique extractive et, au cours des six premiers mois de l'année, la production est passée de 2,489,969 à 2,571,042 onces de fin, d'une valeur de \$99,023,617 contre \$87,551,061 pour la première semestre 1939.

L'activité industrielle grandissante et les enrôlements dans l'armée ont fait diminuer rapidement le chômage et, dans plus d'une ville, les listes de secours, très chargées il y a un an, ont cessé d'exister. D'après l'Office fédéral de la Statistique, les ventes des grands magasins à rayons du Canada en août accusent 14% de plus qu'en juillet et 25% de plus qu'en août 1939.

L'exportation continue son essor. La valeur des produits canadiens exportés en août (or exclu) est passée de \$75,560,000 à \$110,548,000. Ce chiffre est le plus élevé qu'on ait enregistré depuis novembre 1929, à l'exception de juin dernier. Au cours des huit premiers mois de 1940, nos exportations se sont accrues de \$54,847,000 à \$759,469,000. L'accroissement constaté en août atteint presque 47%, les exportations vers le Royaume-Uni ayant augmenté de 54%, et celles vers les Etats-Unis de \$26,902,000 à \$12,572,000. Augmentations considérables pour le blé, la farine, le poisson, les fourrures, les viandes, le fromage, le bois de construction, la pâte de bois, le papier, les tissus et filés de coton, les machines agricoles, les automobiles et les pièces d'auto, l'amiante et les produits chimiques. Il a été exporté aux Etats-Unis plus de \$4,000,000 de blé et près de \$11,000,000 de papier. L'industrie de la pêche sur l'Atlantique a bénéficié jusqu'à un certain point de la disparition de la concurrence norvégienne.

\$1,102,487 DE PRETS

L'honorable J. L. Isley, le ministre des Finances, a publié, récemment, les chiffres se rapportant aux prêts consentis sous le régime de la Loi nationale sur le logement jusqu'au 30 septembre 1940.

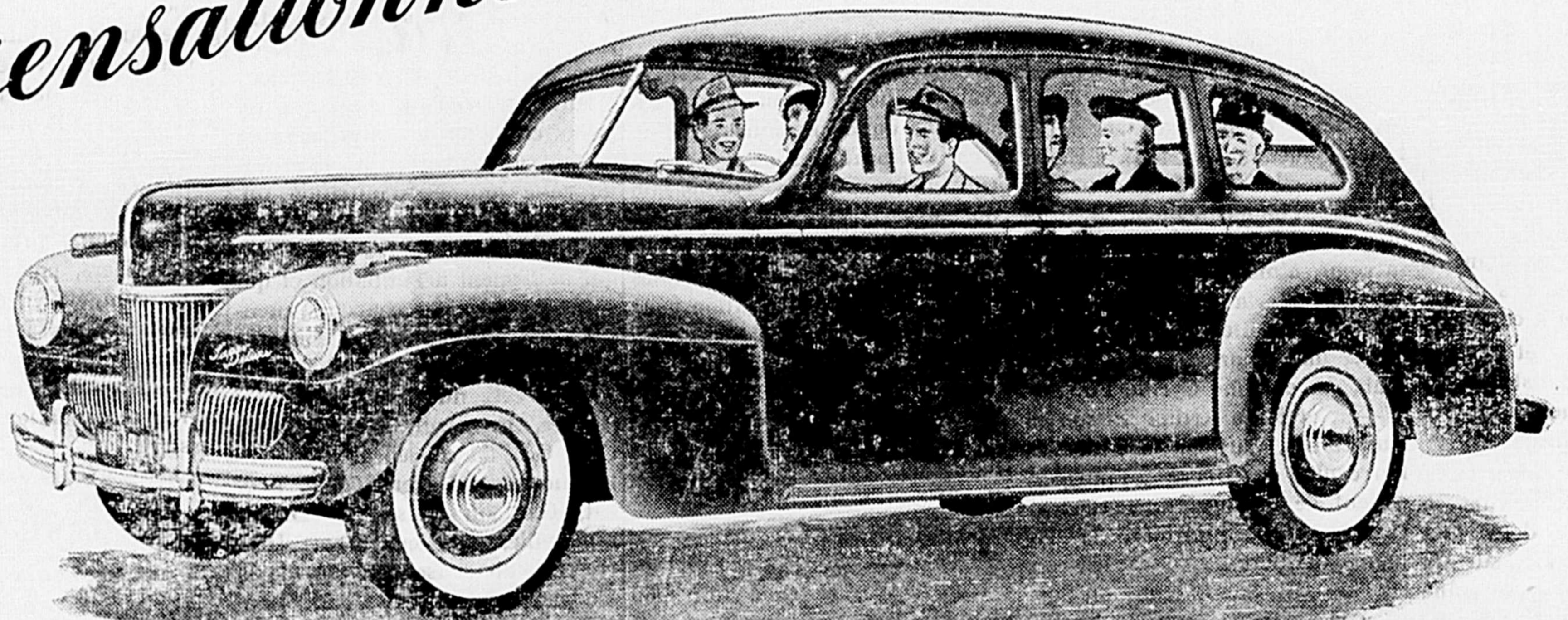
En septembre, le nombre de prêts approuvés a été de 349, le nombre de logements financés de 372 et le volume des prêts de \$1,102,487.

Le trait caractéristique des opérations du mois est l'augmentation dans le nombre de nouvelles demandes de prêt, lesquelles, malgré la tardiveté de la saison de construction, se sont chiffrées par 413 contre 381 en août. C'est là également une augmentation de 14 sur le nombre des nouvelles demandes soumises au ministère en septembre 1939.

Sur le nombre total de 372 logements pour lesquels des demandes de prêt ont été approuvées en septembre 1940, un tiers environ ont été financés par des prêts de \$2,500 ou moins, et les quatre cinquièmes par des prêts de \$3,500 ou moins. Le nombre de petits prêts de 90 p. 100 approuvés pour financer des logements de \$2,500 ou moins a été de 53 et la moyenne du prêt pendant le mois a été de \$2,964

INNOVATION

sensationnelle!



Nous présentons

L'IMPOSANTE V-8 FORD DE 1941!

MASSIF et savamment galbé, le carénage de la nouvelle V-8 Ford crée, par ses masses fluides une impression indescriptible de luxe et de beauté. Spacieuse et imposante, cette somptueuse 8-cylindres est nettement incomparable.

VASTE est le seul qualificatif possible pour l'intérieur des nouveaux modèles 1941. Les banquettes sont plus larges (de sept pouces en certains cas!). On y trouvera plus de dégagement pour la tête, les coudes, les jambes des occupants.

LONG de deux pouces de plus, l'empattement de la nouvelle Ford a permis d'obtenir une longueur hors-tout de plus de 194"! Et la convexité des nouvelles carrosseries, au-dessus de marchepieds plus étroits, explique pourquoi l'intérieur est plus large.

PROMPTES comme l'éclair, grâce à de nouvelles démultiplications, sont les reprises de cette 8-cylindres. A peine le feu vert a-t-il brillé qu'elle devance toutes les autres! Elle continue pourtant d'être incroyablement économique!

SOUPLE, moelleuse, confortable, la nouvelle Ford roule sur du velours—c'est la résultante de la combinaison de plusieurs forces mécaniques: ressorts plus espacés, à jeu plus lent, et stabilisateur de roulement dessiné à nouveau.

"PROFITABLE" "fructueux"... comment définir l'achat d'une Ford "41"? Comparés à ceux des autres marques, son prix, son mécanisme, son apparence sont clairement plus avantageux. Et les prix Ford comprennent plusieurs items d'équipement supplémentaires!

NOUVELLE beauté massive • NOUVELLES et vastes proportions et NOUVEAU luxe à l'intérieur • NOUVEL empattement plus long, et ressorts plus espacés • NOUVEAUX ressorts, à jeu plus lent • Roulement assoupli par un NOUVEAU stabilisateur • Reprises NOUVELLES et plus promptes • NOUVEAU champ visuel (supériorité des glaces accrue de 33 pour 100 en certains cas) • NOUVELLES et imposantes carrosseries • Sièges NOUVEAUX et plus larges • NOUVELLE armature, robuste et rigide.

VOITURE NOUVELLE de tout point et d'aspect IMPOSANT—ainsi pourrait-on décrire la Ford de 1941.

En effet, tout ce qu'elle vous apporte est nettement sans précédent: un carénage massif, mais harmonieux... des intérieurs somptueux... une tenture, des accessoires dont le luxe le dispute au goût le plus étudié... des reprises foudroyantes qui font fi du pire embouteillage... un roulement moelleux, des sièges élastiques et profonds!

Dimensions extérieures remarquables (l'empattement est plus long de 2") et généreuses proportions intérieures (la largeur des banquettes de certains modèles a été augmentée de 7"!). Quant à la puissance et au caractère économique du fameux moteur V-8, ces qualités suffiraient à elles seules à faire de cette Ford la plus avantageuse que notre Société ait jamais fabriquée.

Vous trouverez toute la documentation voulue chez n'importe quel dépositaire Ford-Mercury—et il s'empressera de vous offrir une promenade d'essai dans cette voiture vraiment sensationnelle. Conduisez-la vous-même!

AUTOMOBILES CANADIENNES POUR LE CANADA! Aucune automobile vendue au Canada n'utilise un pour-cent de main-d'œuvre et de matériel canadiens plus élevé que celles que fabrique la Ford Motor Company of Canada, Limited. On estime que les opérations de cette Société fournissent à 100,000 Canadiens la totalité ou partie de leurs moyens de subsistance. Le Canadien qui achète sous l'égide de la marque canadienne Ford fait donc fructifier son argent chez soi.

GARAGE
P. R. BARIL & Frère
VICTORIAVILLE, P. Q.

LA NOUVELLE FORD DE 1941 EST EN MONTRE CHEZ LES DÉPOSITAIRES FORD-MERCURY